

LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA TUNISIE

INTRODUCTION

Il y a vingt ans, la Tunisie était le seul pays du Maghreb à mener en Afrique une action diplomatique d'envergure. Aujourd'hui, il est pratiquement le seul qui n'en mène pas une. Mais ses voisins en ont pris l'initiative et ses retombées finissent par le concerner qu'il le veuille ou non.

Située par 10 degrés de longitude Est et par 50 degrés de latitude Nord, la Tunisie est au point d'intersection d'une verticale qui traverse l'Europe de l'Ouest dans toute sa longueur et de la transversale saharienne qui va du golfe de la grande Syrte en Libye au Cap Ghir au Maroc. De plus, si on la prend pour sommet, on constate qu'elle forme l'angle supérieur d'un triangle dont la base joint la Somalie au Libéria. Géographiquement, donc, la Tunisie se trouve concernée par le monde méditerranéen, le monde arabe et l'Afrique noire. Certes, elle ne possède aucune frontière avec le Sud du Sahara mais cela ne l'a jamais empêchée d'être historiquement une rotonde propre aux dispatchings logistiques et cela dans la paix — échange de personnes, d'idées et de biens — comme dans la guerre. Ce rôle, elle l'a joué dès la plus haute antiquité, sans doute, puisque, au néolithique, on voit s'y développer la même civilisation que celle des populations sahariennes. Au III^e siècle av. J.C. le royaume numide des Massaesyles fut probablement en contact permanent avec le sud du Sahara. C'est à partir du VIII^e siècle, cependant, avec la fondation de Kairouan, en 670, que le rôle de « matrice » de la Tunisie va s'affirmer. Indirectement, par la propagation de l'espace politique musulman : la conquête intra-atlassique de l'Afrique du nord sera à l'origine de la première association politico-ethnique entre Noirs et Berbères dont sera issu le mouvement Almoravide. Son empire, au XI^e siècle, s'étendra du Sénégal au centre de l'Espagne. Directement, ensuite, par la propagation de l'espace économique et culturel musulman selon deux axes verticaux, l'un descendant vers l'Ouest : Kairouan-Ouargla-Taourirt-Tombouctou-Gao —, et l'autre allant vers l'est Kairouan-Ghadamès-Morzouk-Bilma, vers le Lac Tchad. Le rôle économique de ces axes atteint un point maximum lors de l'apogée de l'Empire du Mali, au 14^e siècle, particulièrement sous le règne de Mansa-Moussa. Ce court rappel historique permet de marquer la permanence des liens entre la Tunisie et l'Afrique noire, qui fonde son appartenance à un continent auquel elle a donné son

nom. L'idéologie, ici, est l'Islam « Religion et action temporelle ». La permanence de l'Islam, avec d'autres facteurs intervenus récemment, dément l'affirmation de l'historiographie coloniale selon laquelle le dessèchement du Sahara a fait du Maghreb une île et de son histoire, uniquement, une rubrique de l'histoire méditerranéenne.

Aujourd'hui, Tunis abrite le siège de la Ligue Arabe. Par ailleurs, deux Tunisiens sont à la tête, l'un, de cette même Ligue Arabe (M. Chédli Klibi) et l'autre (M. Habib Chatti) à la tête de la Conférence Islamique (1). Ces présences, conjuguées à la situation géographique font que l'ancienne Ifriquia joint le Maghreb à l'Afrique noire, le monde arabe au monde nègre et l'Islam vert à l'Islam noir. Le problème qui se pose, ici, est de voir la traduction, politique, de ces données. Autrement dit, tout dépend de la conception qu'ont les dirigeants tunisiens de leur pays, du monde arabe, de la Méditerranée et de l'Afrique noire. La diplomatie est, entre autres, l'art de se définir et la manière de proposer cette définition aux autres. Cet art et cette manière ne s'élaborent pas dans un vase clos, surtout dans le contexte international actuel. Il dépend, alors, du degré d'indépendance réelle dont jouit un pays, qu'il engendre la clarté ou l'ambiguïté, la complémentarité ou la divergence des intérêts, la solidarité ou la déstabilisation. Ce degré d'indépendance est, il nous semble, la clé de toute politique étrangère. Il s'apprécie par l'analyse du discours politique et la comparaison de ses énoncés avec l'action politique effective; par la réalité des échanges économiques; par les interférences culturelles et idéologiques. Ce sera l'essentiel de notre démarche, ce qui revient à préciser le degré de responsabilité de la diplomatie tunisienne en Afrique noire, c'est-à-dire sa capacité de se conformer, dans ses entreprises à son discours. L'histoire contemporaine nous apprend que ce degré de responsabilité a tendance, un peu partout, à baisser, ce qui rend caduque toute approche d'une politique étrangère donnée qui prendrait pour fil conducteur la succession des accords et des traités. Cette approche — respectable — risque toujours d'être la victime de sa propre intégrité intellectuelle parce qu'elle suppose une pareille intégrité présente dans l'action des Etats et notamment le respect des engagements souscrits et la conformité aux règles internationales « classiques ». Les traités internationaux ne semblent avoir été signés parfois que pour être violés et dénoncés et les Etats du Tiers-Monde contestent de plus en plus des traditions qu'ils n'ont pas contribué à établir; ils les transgressent sans complexe, comme le montre le développement de la révolution iranienne. Les traités internationaux ne dessinent plus les réalités. On ne les signe plus pour fixer des conduites entre Etats mais bien plutôt pour en user tactiquement. Tous parlent de coopération, d'amitié, de réglemens pacifiques des conflits, d'unité, de fraternité, de la même manière que les constitutions de certaines dictatures garantissent les libertés. Les prendre à la lettre en ce cas pour rendre compte de la stratégie diplomatique d'un pays, reviendrait à rappeler des présupposés sans suite. Aussi, s'il nous arrive, souvent, de citer les traités et les engagements solennels, ce sera à titre d'illustration et d'information plutôt qu'à titre de démonstration.

(1) Qui a tenu ses assises pour la première fois en septembre 1969 à Rabat.

PREMIÈRE PARTIE

LES PRINCIPES

La politique étrangère a toujours constitué le domaine réservé de Bourguiba dont tous les ministres des affaires étrangères (à part peut-être M. Masmoudi) n'ont été que de simples exécutants.

Mais la manière dont on fait généralement référence à ses discours pour évoquer les relations de la Tunisie avec l'Afrique peut laisser entendre que le « souci continental s'est affirmé en 1960, avec l'affaire du Congo et s'est confirmé en 1965, lors de la grande tournée Africaine du président tunisien. Il n'en est rien. Invité à assister, le 5 mars 1957, à Accra, à la déclaration de l'indépendance du Ghâna, Bourguiba découvre, physiquement, la réalité sud-saharienne. De retour à Tunis, dix jours plus tard, il livre à ses concitoyens ses impressions. Ce qu'il y a de remarquable, dans ce discours peu connu, c'est qu'il comprend, rapidement mais clairement énoncés, les principes fondamentaux qui ne cesseront jamais d'animer la politique africaine de la Tunisie.

« Le voyage au Ghâna a été pour nous l'occasion d'une véritable découverte, celle du grand continent Africain dont nous sommes restés si longtemps séparés et avec lequel nous espérons rétablir des courants d'échanges anciens... »

...Il importe que les Tunisiens... demeurent attentifs à l'immense effort de gestation du continent africain. Il importe de ne pas se laisser distancer par l'événement... »

Entre les deux jeunes pays « déjà liés par l'amitié et le respect mutuel » existe aussi « la volonté commune d'établir des relations économiques et culturelles... » Ces échanges seront favorisés par deux facteurs : « la présence d'une importante colonie arabe » et la présence de musulmans, presque le quart de la population totale du Ghâna. Aussi une importante décision a-t-elle été prise : « réunir une conférence africaine dans le but d'échanger des points de vue sur l'orientation générale de la politique à mener sur le continent. Cette conférence... aura un double objectif : conjuguer nos efforts pour tendre la main aux peuples encore sous tutelle et favoriser leur émancipation, dégager des bases saines et dignes en vue d'une coopération féconde entre le continent africain et les autres continents... la conférence en question, en même temps qu'elle porte l'espoir d'un avenir brillant pour l'Afrique, annonce des bouleversements profonds dans les faits et dans les esprits... » (2).

(2) Discours daté du 15/3/1957, Publications du secrétariat d'Etat à l'information, Tunis. Pour tous les discours de Bourguiba que nous citerons, nous utiliserons ces publications officielles, dans leur version française. Aussi, pour les citations qui vont venir, nous nous contenterons d'indiquer le lieu et la date qui figurent toujours sur les couvertures des discours édités en brochures séparées.

Cette Afrique va faire une irruption quasi physique, dans la vie du jeune pays, trois ans plus tard, avec d'une part les indépendances en chaîne des pays africains de l'année soixante et, d'autre part surtout, l'affaire de l'ex-Congo belge, où des soldats tunisiens, des techniciens et de hauts fonctionnaires vont être envoyés, dès 1960. Ce contact direct, malgré les circonstances dramatiques dans lesquelles il s'effectue, permet d'abord aux Tunisiens de voir l'Afrique autrement qu'à travers les déformations des manuels scolaires français et autrement qu'à travers des préjugés suscités par l'histoire récente et des phantasmes collectifs séculaires, ce qu'exprimera Bourguiba avec une brutale franchise :

« Pourquoi ne pas reconnaître... que nos rapports n'ont pas été exempts, à travers l'histoire, d'injustices, de tendances hégémoniques, parfois même d'esclavagisme. On assiste quelquefois, ici ou là, à certaines résurgences du passé... Il y a ensuite le colonialisme qui nous a assujettis, qui nous a séparés. » (3) Le renouveau de l'Afrique dicte à tous les Africains un devoir : *« ...Tuer à jamais les derniers germes du racisme... Enterrer les tendances hégémoniques... Tout faire, par l'éducation et par les contacts... pour que nos rapports soient régis par le respect mutuel et par la fraternité. Tout nous y appelle. »* La justification ici est triple :

- a) géo-culturelle, comme dans les cas des affinités avec le Sénégal;
- b) politique : la lutte commune contre le colonialisme et pour la libération de l'ensemble du continent;
- c) idéologique : il s'agit de l'idéologie du développement dans la stabilité.

Le discours « africaniste » traduit une prise de conscience réelle. Un thème la domine : l'indépendance encore si jeune et fragile de la Tunisie demeurera précaire tant que les problèmes majeurs du continent ne seront pas réglés : la révolution algérienne bien sûr, mais le Congo aussi car :

« ...Notre action sur le plan interne est conditionnée par... le maintien de la paix... Nous ne pouvons agir efficacement dans les domaines économique et social... que dans une atmosphère de... sécurité... Ces problèmes extérieurs influent profondément sur la sécurité de notre Etat. » (4)

En Afrique, pour de petites nations sans grands moyens ni garanties, la paix, selon la stratégie tunisienne, est subordonnée à deux démarches : décoloniser avec le colonisateur et « s'accrocher aux institutions internationales dont en premier lieu, l'ONU. *« Quel sera le visage de l'Afrique après l'indépendance de ses peuples?... Vers quel pôle s'orientera-t-elle?... C'est en prévision de cette échéance que... j'adressais un pressant appel aux puissances coloniales pour leur demander de faciliter le processus de décolonisation et sauvegarder ainsi, après l'indépendance, les chances d'une coopération... dans la mesure où elle n'aura pas été irrémédiablement compromise par la haine et les rancunes... [Car elle] ...s'inscrit dans la nature des choses. »* (5) Si cette coopération est presque inéluctable, pour le leader tunisien, il n'empêche qu'elle puisse connaître des ratés ou même se convertir en agression (et l'histoire, en 1961, avec Bizerte, lui donne raison).

(3) Bangui, 7/12/1965.

(4) Tunis, 30/12/1960.

(5) Tunis, 7/1/1960.

Il convient alors que les petites nations aient un bouclier et ce bouclier c'est l'ONU.

« Les nouveaux Etats [africains] se joignant à ceux qui sont déjà indépendants, donneront plus de poids au continent africain et lui fourniront un appoint appréciable aux Nations Unies, ce qui ne manquera pas de modifier la physionomie de l'assemblée générale » (6). « Quant à nous, nous avons choisi de nous attacher à l'ONU. Parce que hors d'elle, il n'y a pas de salut pour les petites nations. Parce que celles-ci ne peuvent échapper aux effets de l'hostilité réciproque qui anime les deux grands que grâce à l'ONU. » Et Bourguiba ajoute : « Elles doivent pratiquer une politique de non-alignement » (7). Ce non-alignement (en lui-même si polymorphe) sera pour la diplomatie tunisienne une simple déclaration de principe. Elle n'en retient, surtout, que l'un des postulats : l'indépendance vis-à-vis de l'URSS. Et elle lui ajoute un corollaire qui ne s'est jamais démenti : l'anti-communisme. Mais cela n'a pas empêché Bourguiba, il y a sept ans, à Alger, dans un discours remarquable d'habileté et de profondeur, de situer le non-alignement entre ses désirs et la réalité. Cette analyse, implicitement, éclaire la démarche de la diplomatie tunisienne dans toutes ses entreprises et notamment en Afrique :

« Tout d'abord, qui sommes-nous dans cette assemblée ? A Belgrade, en 1961, nous étions une sorte de réaction à l'antagonisme des blocs, et dans un monde marquée par la guerre froide, notre conférence fut un cri de conscience.. Nous dénoncions les pactes à caractère militaire... Nous avions la noblesse de nous engager à ne pas pactiser avec aucun des super-antagonistes... Le non-alignement, depuis, s'en est accommodé en opposant ces accords singuliers dits d'amitié et d'assistance aux accords classiques dits pactes militaires de défense... A Belgrade, en fait, nous n'étions qu'une forme d'appel. Nous n'avons même pas réussi à devenir, depuis, une structure d'appel organisée et vigilante... Après avoir été pendant longtemps les principales victimes de la guerre froide, ne sommes-nous pas pris, aujourd'hui, dans ce magma immense du flirt chaud entre l'URSS et les Etats-Unis?... Il y a dans la pratique de la détente actuelle, je ne sais quelle mécanique froide, cynique, qui angoisse plus qu'elle n'effraie. » Pour faire face de la meilleure façon à cette nouvelle situation : « Il n'est... pas nécessaire que notre action soit la même partout, et que notre comportement soit standardisé... Nous ne sommes pas un mouvement monolithique et nous ne militons pas pour une communauté fermée. » Le seul monolithisme admissible et réalisable est l'attitude à adopter vis-à-vis de l'ONU : « Nous serions plus efficaces pour développer un esprit public d'un type nouveau et pour engager l'ONU à jouer valablement son rôle générateur de paix, de raison et d'harmonie » (8).

Le recul historique, seul, permet de voir la curieuse dualité de ce discours général : il énonce parfois des vérités auxquelles ne se conforment pas, dans l'action les prédicateurs. Un exemple, entre autres. Après celui

(6) *Idem.*

(7) 7/10/60, Tunis.

(8) Alger 7/9/1973.

de Bourguiba, le discours diplomatique le plus cohérent, sur l'action tunisienne en Afrique a été celui de M. Masmoudi. Or, s'il s'inspire de l'énoncé bourguibien, il l'interprète et le contredit parfois. Il définit pourtant des objectifs auxquels la diplomatie tunisienne n'a jamais donné de démenti, « *La compétition Est-Ouest, transposée dans les pays du Tiers-Monde favorise la politique de chantage que nous avons, nous Tunisiens, toujours condamnée, parce qu'elle est stérile et qu'elle finit par accentuer nos divisions internes, ne serait-ce que parce qu'elle complexifie les uns et donne aux autres l'illusion du label de l'authenticité révolutionnaire* ». Pour sa part, la Tunisie se refuse à ce jeu de bascule. Elle entend, clairement, lier son sort à celui de l'occident, et à la France en particulier (en tant que prolongement plus accessible du principal corps occidental, les USA) :

« *Notre fierté, plus tard... sera de voir le Tunisien enseigner à son tour le français dans la brousse africaine.* »

Ce rôle de relais culturel, dans l'esprit du diplomate tunisien, découle d'un autre rôle de relais : économique :

« *Que l'Europe montre dans les faits qu'elle est plus concernée que les Américains et les Russes par cette région. Qu'elle contribue à faire des pays en voie de développement en Méditerranée les vitrines de ce que peuvent réaliser ses capitaux et ses experts* » (9).

Nous nous limitons dans ce premier temps, à ces rappels. Certes, les dirigeants tunisiens, à plusieurs reprises, vont affiner l'exposé de leurs conceptions en matière de politique africaine et nous ne manquerons pas de les citer à nouveau. Mais les grands principes se trouvent maintenant évoqués. Ils fondent, idéologiquement, l'appartenance de la Tunisie à l'Afrique post-saharienne. Mais cette appartenance n'a pas vocation de commander les autres appartenances. Elle leur est subordonnée. Elle découle, dans les faits, d'un rôle de médium que les dirigeants tunisiens jugent inévitable pour leur pays, voire comme son ambition première.

I. LE RELAIS.

Médium, la Tunisie veut l'être surtout entre la Méditerranée et l'Afrique noire francophone. Des raisons historiques sont invoquées et d'abord le fait d'avoir subi la même influence française. Cette conception, en fait, récupère l'entreprise coloniale et ne fait qu'en réinventer les prémisses : la mission civilisatrice de l'Occident. Elle lui confère une finalité, à posteriori : la présence coloniale a créé les conditions objectives du rapprochement entre le Nord et le Sud du Sahara ainsi que les limites de son expansion, puisque les Tunisiens, malgré la visite de Bourguiba au Ghâna naissant en 1957, se sont toujours choisi des partenaires privilégiés : les pays africains francophones.

Profondément, l'attitude vis-à-vis de l'Afrique noire procède d'un ensemble d'attitudes plus vaste : la solidarité avec le monde occidental. Cette solidarité repose essentiellement et d'une manière permanente sur la confiance dans les USA et, à un degré moindre, dans la France. En 1960, la

(9) Conférence des Ambassadeurs, Paris 1965.

Tunisie n'hésite pas à reprocher à la Guinée d'avoir répondu non à la Communauté et à rappeler aux Etats africains nouvellement promus à l'indépendance qu'ils doivent demeurer attachés au « Monde libre » et ne pas écouter « *les propagandes qui lui sont hostiles* » (10). Le succès de ce plaidoyer (ou de cette admonestation ?) sera grand : une année après, à l'occasion de la courte (mais cruelle) guerre pour l'évacuation de Bizerte, les pays de la Communauté se montreront très solidaires avec l'ancienne « Mère Patrie ». Bourguiba, amèrement, parlera alors du « *drame des pays africains liés à la France* » (11). Bizerte, en fait, avait levé une ambiguïté dans le concept historique de « décolonisation » : ce néologisme voulait signifier l'interruption de la colonisation. Or, aucune nation colonisatrice ne s'est retirée de son propre chef, mais sous la pression de la lutte (culturelle, économique, armée, politique) des peuples colonisés et parfois aussi sous la pression de nations rivales. Il n'y a donc pas octroi de l'indépendance mais conquête. D'autre part, décoloniser a signifié, pour certains, effacer d'un trait, dans tous les domaines, toutes les institutions, toutes les structures et toutes les attitudes individuelles ou de groupe susceptibles d'aliéner la souveraineté à laquelle on accède. Cela ne s'est jamais vérifié. Les anciennes puissances tutélaires ont tout fait pour reconvertir (parfois par de simples changements de sigles) les structures et les institutions de manière que tout en devenant « nationales » elles continuent de servir leurs intérêts. Ce que nous voulons dire par cela est qu'on ne décolonise jamais avec le colonisateur mais contre lui. En définitive, il dépend des conditions dans lesquelles on devient indépendant que l'indépendance traduise, dans les faits, un passage du colonialisme à la libération ou bien une reconversion : du colonialisme au néo-colonialisme. Après Bizerte, on se serait attendu à ce que ces vérités n'échappent plus aux dirigeants tunisiens. La participation tunisienne, quelques mois après, à la conférence des non-alignés de Belgrade le laisse même supposer un moment : le pays allait diversifier — idéologiquement — ses partenaires. Mais il n'en fut rien. Il se tourna vers les USA, ceux-là mêmes dont il avait attendu, en vain, une aide militaire pendant la guerre de Bizerte. Dès 1961, la Tunisie va faire leur jeu en Afrique noire et notamment au Congo. La réalité africaine, cependant, va, ponctuellement, nuancer (ce qui ne sera pas le cas sous d'autres climats, pour la diplomatie tunisienne) cette ligne, dans le sens d'un suivisme à l'égard de la France. L'infléchissement révèle, en fait, deux traits constants : 1) tout ce qui est stratégie planétaire, relève de l'alignement sur les USA; 2) tout ce qui est local ou particulier (le monde francophone, par exemple) relève de l'alignement sur la France. Est-ce à dire que la politique étrangère tunisienne ne dispose d'aucune marge de manœuvre, ou ne veut s'en donner aucune ? Cela débouche sur une grave interrogation : les petits pays peuvent-ils, même quand ils le désirent, avoir une politique étrangère indépendante ? Nous essaierons d'y répondre dans la dernière partie de cet article.

Les pays africains francophones relèvent d'un domaine qui englobe immanquablement la France. Ils sont identifiés comme une aire naturelle

(10) BOURGUIBA, 7/1/1960.

(11) BOURGUIBA, 18/8/1961.

d'alliance. Ces pays sont liés de diverses manières à l'ancienne métropole : économiquement, culturellement, politiquement et militairement, surtout pour ce qui est du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire, du Niger, du Cameroun, du Gabon, de la République Centrafricaine, du Mali, de la Haute-Volta, du Tchad et aussi du Zaïre, bien qu'il ne fût pas à l'origine une colonie française.

A partir du milieu des années soixante va donc s'affirmer avec force, en Afrique noire, une diplomatie tunisienne plus soucieuse d'action communautaire, dans laquelle elle sait s'insérer rapidement et habilement, que de relations bilatérales dont, d'une part elle n'a pas les moyens et dont, d'autre part, personne ne veut. Sans dire que la France torpillera constamment toutes relations bilatérales qui risqueront de lui échapper et que certains dirigeants noirs, comme les Ivoiriens, n'ont accepté leur propre indépendance qu'à contre-cœur, parce que la perspective d'une rupture organique avec la France et parce que toute action susceptible d'affaiblir ou de concurrencer ces liens leur paraît dangereuse.

Les visites et les voyages vont se développer entre la Tunisie et ses partenaires noirs, y compris les non-francophones. Les initiatives diplomatiques aussi. En octobre 1964, Tunis tente avec Dakar, une médiation entre le président Ould Daddah et le roi Hassan II, qui échoue. En 1965, la Tunisie participe à la commission désignée par l'OUA pour réconcilier le Ghâna et les Etats de l'OCAM (12) juste avant le sommet de l'OUA qui devait se tenir à Accra. En même temps, la Tunisie participe à une deuxième commission qui voulait trancher un autre différent, entre l'Ethiopie et la Somalie qui revendiquait (déjà) l'Ogaden.

II. LE GRAND PÉRIPLE.

Cette présence diplomatique est telle que Tunis devient l'escale inévitable des déplacements des responsables africains (13). Le périple d'un mois qu'effectue le président Bourguiba en Afrique de l'Ouest (du 15/11 au 15/12 1965) vint parachever ce processus et lui donner ses significations idéologiques, politiques et culturelles. Il visite successivement la Mauritanie, le Libéria, le Sénégal, le Mali, la Côte-d'Ivoire, la République Centrafricaine, le Cameroun et le Niger. Il prononce en tout 53 discours et allocutions. Ces déplacements intervenaient quelques mois après son voyage au Moyen-Orient, qui s'était mal terminé après le discours de Bourguiba prononcé à Jéricho et dans lequel il préconisait, implicitement une reconnaissance d'Israël. Ces propos déchainèrent de grandes manifestations anti-tunisiennes, surtout au Caire. Doit-on croire que déçu par les « perspectives arabes », Bourguiba, soucieux de donner une stature ambitieuse à la diplomatie tunisienne allait chercher un champ nouveau et compensateur en Afrique ? Nous

(12) Organisation Commune Africaine et Malgache.

(13) En 1966, lors des changements de régimes au Congo (ex Congo-Brazzaville), au Ghâna et au Nigéria, les nouveaux promus au pouvoir envoyèrent des missions de bonne volonté expliquer leurs initiatives à plusieurs partenaires. Ces missions visitèrent toutes Tunis.

le croyons, pour notre part. L'ensemble des propos tenus lors de ce périple africain forme une proposition stratégique cohérente. Il demeure, à nos jours, une excellente contribution analytique aux thèmes de la décolonisation (14), des liens à entretenir avec la France, et des regroupements africains sans oublier un thème auquel il donne son envol : la Francophonie. Plusieurs axes se dégagent.

Premier axe : La Tunisie et son leader sont présentés comme des exemples à suivre.

« *La Tunisie a ouvert la voie aux nouvelles indépendances africaines* » (15). Que ce soit à Bamako, devant le progressiste Modibo Keita ou à Bangui, devant M. David Dacko, l'expérience tunisienne, toute ramenée aux actions de Bourguiba, est exposée et réexposée : le sens du compromis, la politique des étapes, l'unité nationale, la lutte de libération nationale qui continue après l'indépendance mais contre le sous-développement, le parti unique, seule structure politique capable de forger et préserver l'unité nationale, le socialisme destourien. « *Cette méthode, [le] ... Bourguibisme, caractérise l'expérience tunisienne... Je serais heureux qu'elle retienne votre attention et apporte sa contribution à la lutte commune que nous poursuivons pour l'Unité et la promotion de l'Afrique* » (16).

Deuxième axe : La solidarité.

Il s'agit en premier lieu de l'appartenance géographique à un même continent. Elle doit dépasser les querelles anciennes : « *L'indépendance politique nous a rendu responsables de notre destin. Dans le passé, les rapports entre l'Afrique noire et l'Afrique blanche ont connu des vicissitudes... Notre devoir est de tout faire, par l'éducation et par les contacts... pour que nos rapports soient harmonieux, régis par le respect mutuel et par la fraternité* » (17). Cette fraternité, seule, permettra d'aider les peuples africains encore colonisés (Mozambique, Angola, Guinée-Bissau, Rhodésie, Afrique du Sud) à se libérer. Selon quelle méthode ? Avec le colonisateur. L'anticolonialisme (sincère et normal) de la diplomatie tunisienne s'est toujours arrêté là ou commence l'anti-impérialisme. Il s'est donné des garde-fous : les articles de la charte de l'ONU. Il s'est toujours, appuyé sur un concept assez proche, curieusement, de la théorie maoïste : c'est de l'intérieur que l'on se libère : « *Gardons-nous de multiplier les fronts, avant de consolider le front interne en Rhodésie même... Face au front des racistes, le mot d'ordre aujourd'hui est l'Union entre les partis ZANU et ZAPU, l'Union sacrée entre toutes les tendances... Sous peine de danger de mort, il faut maintenant que nos frères de Rhodésie « bougent » il faut qu'ils prouvent leur existence* » (18).

(14) Bien entendu, faute de mieux, nous continuons à employer ce terme, après avoir indiqué ses ambiguïtés, plus haut.

(15) Dakar, 24/11/1965.

(16) Niamey, 14/2/65.

(17) Bamako, 29/11/65.

(18) Yaoundé, 11/12/65.

Troisième axe : La leçon aux radicaux.

Bourguiba part d'une vision « prospective » de l'impérialisme (que démentira l'histoire comme nous le montrerons plus loin) : « *Lorsqu'on me dit l'impérialisme est partout, je réponds : il y a vingt ans, l'impérialisme était souverain; il y a dix ans, il était âprement contesté; aujourd'hui il reflue, il est en voie d'effacement et déjà de nouveaux rapports de force s'établissent dans le monde* » (19). Cette affirmation étonna, à l'époque. Mais quel que soit son degré de sincérité elle permet un raisonnement « cohérent ». Dès lors que s'affirme cette déliquescence de l'impérialisme, tous ceux qui continuent à concevoir leur lutte politique par rapport à lui sont dans l'erreur, faute de réalisme. Le maître-mot est ainsi lâché, celui que la politique étrangère tunisienne arbore en toutes circonstances. Il s'oppose à « révolutionnarisme ».

« *Je ne suis... ni un passionné des projets chimériques ni un doctrinaire des révolutions ratées* » (20). « *La tentation est forte... de dénoncer à grand renfort de slogans... l'impérialisme... de détruire... de prendre des mesures hâtives... démagogiques... La surenchère... paraissait payante... Ce genre de succès n'était pas durable... L'agitation n'est pas l'action... Le réalisme ne me paraît pas moins indispensable dans les relations d'Etat à Etat... qu'il ne l'est pour la construction intérieure du pays* ».

Et de nouveau, le langage diplomatique devient celui de la pédagogie de la III^e République Française. Descartes est servi, débité en lingots, enrobé de bon sens :

« *...C'est qu'on ne favorise pas les relations des Etats africains entre eux en encourageant des entreprises de subversion. C'est qu'on ne sert pas la paix en se livrant à la volonté d'hégémonie. C'est qu'on ne sert pas les peuples encore opprimés en leur faisant miroiter les possibilités de libération hors de leur portée...* » (21).

Que propose alors, exactement, la diplomatie tunisienne ?

« *Notre attitude à nous, Tunisiens, ... consiste toujours à regarder les réalités en face... Est-ce manquer d'esprit révolutionnaire?... Pourtant nos objectifs sont révolutionnaires... Le progrès du pays, la multiplication des emplois, l'élévation du niveau de vie... tels sont nos objectifs... Nous ne saurions y parvenir sans révolution. Mais que serait une révolution qui se bornerait à détruire sans construire?... Pour atteindre [nos] objectifs il faut du temps, des étapes* ». Et de nouveau nous retrouvons le « modèle tunisien » dont nous parlions plus haut, assimilé au « bourguibisme » (22).

L'un des domaines privilégiés dans lequel le principe du réalisme s'applique est celui de l'unité africaine. Ce problème soulevait encore de grands débats idéologique. En ce donnant de son propre chef le titre de « Doyen

(19) Abidjan, 2/12/65.

(20) Niamey, 14/12/65.

(21) Dakar, 24/11/65. BOURGUIBA vise NASSER.

(22) *Idem*.

des combattants de la lutte pour l'indépendance » en Afrique (23) Bourguiba tranche : les regroupements régionaux ne sont pas incompatibles avec l'unité globale mais, au contraire, la renforcent :

« Certains partisans ombrageux de l'Unité Africaine... tout de suite et à tout prix, m'objecteront qu'il ne faut pas multiplier les cercles et les groupes, tout comme ils persistent à voir dans les organisations régionales une menace pour l'organisation centrale... Cette optique est trompeuse car les organisations régionales ont leur fonction propre... de coordination et d'agencement qui est elle-même la condition de base de projets plus ambitieux et de réussites plus vastes » (24). En ce qui concerne plus précisément le regroupement fait sous l'égide de la France, l'OCAM, le président tunisien est net : *« L'unité africaine n'a de chances de se faire qu'à partir de semblables unions »* (25). Cette approche des problèmes de l'unité se termine par cette étonnante paraphrase du *Discours de la Méthode* :

« Mon principe est de partir de ce qui est naturel et concret pour mieux affronter ensuite les problèmes et les situations complexes » (26).

Quatrième axe : La Francophonie.

Les regroupements régionaux s'effectuent selon les situations géographiques, surtout. Mais ils ouvrent la porte à d'autres regroupements dans lesquels l'opposition est remplacée par les « affinités culturelles ». D'où le projet de la francophonie qui *« représente en Afrique une réalité. Non seulement parce qu'elle met en contact privilégié les pays où le français est langue officielle et ceux où il est langue de travail; mais parce qu'elle rend les uns et les autres de ces pays participant à un même univers culturel; parce qu'elle rend les uns et les autres plus à même de découvrir, même au-delà de la langue, ce qui les unit. C'est donc une sorte de Commonwealth que je voudrais voir s'établir entre eux, une sorte de Communauté qui respecte les souverainetés de chacun et harmonise les efforts de tous »* (27).

A Abidjan, après Dakar, où cette première formulation est proposée, le projet s'affine encore plus : *« ... Il y a quelque chose qui nous permet de tenir... un dialogue cohérent et familier. Ce quelque chose de primordial, ce n'est pas l'idéologie, c'est la langue dans laquelle nous nous exprimons, les uns et les autres... le français... Il est, selon moi, normal et sain que des nations s'accordent et s'associent en fonction de cette parenté supérieure que leur confère l'usage d'une même langue... Il s'agit d'une psychologie partagée, d'une même appartenance à des valeurs rationnelles longuement pratiquées et qui, d'une génération à la suivante, sont... passées dans le sang »*.

La communauté linguistique permettra de résoudre tous les problèmes : *« Les problèmes économiques demeurent... Mais n'est-ce pas déjà un privilège remarquable de pouvoir traiter ces problèmes au sein d'un groupe cohérent,*

(23, 25, 27) *Idem* et Dakar, 25/11.

(24, 26) Abidjan, *op. cité*.

solidement articulé, dans la même direction et qui les rend solidaires du même avenir ? » (28).

III. LE PROJET FRANCOPHONIQUE.

A) *L'entreprise indirecte.*

Certes, les hasards de l'histoire coloniale ont implanté (avec plus ou moins de bonheur et d'expansion) la langue française en Afrique, au Nord et au Sud du Sahara. C'est un fait culturel indéniable. Mais il est aussi indéniable qu'on en fait parfois une « donnée naturelle » de l'Afrique alors que la réalité contredit cela : en Afrique noire, seuls les dirigeants et la frange urbaine en usent alors que la majorité des peuples gardent le commerce des langues ancestrales lesquelles, d'ailleurs, reprennent de la vigueur. Au Maghreb, et en particulier en Tunisie, si n'importe qui arrive à comprendre ou à baragouiner un peu de français, il n'empêche que l'usage de l'arabe, à tous les niveaux, recouvre ses territoires. Le français, véhicule de diversification culturelle, le français ouverture sur la civilisation occidentale, personne ne pouvait ni ne peut aujourd'hui mettre en doute cette vocation. Mais l'exagération est toujours nuisible. Les vertus quasi-magiques, transmutatives, attribuées à la Francophonie firent que ce projet fut mal accueilli en Afrique anglophone dans le monde arabe et par l'Afrique francophone « révolutionnaire » (en Guinée par exemple). On y vit essentiellement un prétexte pour lier politiquement et économiquement le sort des anciennes colonies à celui de l'ancienne puissance tutélaire. On y vit, en fin de compte, une entreprise idéologique pro-occidentale ayant pour vocation d'orienter dans un sens voulu, le développement d'un grand nombre de pays africains. Et au même moment, paradoxalement en Tunisie, s'amorçait une expérience de développement « socialisante ». La seule cohérence dans le projet francophonique, tout au moins pour ce qui concerne la Tunisie, semble avoir été le désir de se rapprocher de la France. Depuis des années, ces relations étaient en-deçà de ce que désiraient des dirigeants sincèrement attachés à l'ancienne métropole et en contradiction flagrante avec leur stratégie : « Faire avec l'ancien colonisateur ».

Rappelons les faits rapidement : tensions dues à la guerre d'Algérie, massacre des populations de Sakiët-Sidi Youssef en 1958, guerre de Bizerte en 1961, nationalisation des terres aux mains des exploitants français en 1964. La V^e République et son chef semblent avoir reçu cette dernière mesure comme un affront. L'aide française a été suspendue. Dans un tel contexte, le projet francophonique (officiellement boudé par la France) pouvait apparaître comme une « action de rachat » destinée à rentrer dans les bonnes grâces de la France. C'était, culturellement formulée, une stratégie de maintenance, c'est-à-dire l'acceptation, sinon l'appel, d'un déploiement de substitution au déplacement institutionnel colonial : Qui parle français achète français (armes, produits culturels, produits manufacturés...). Qui

(28) *Idem.*

parle français pense français aussi (29). Nous citerons ici une critique de la francophonie qui date aussi de 1965 et qui était passée inaperçue :

« Nous percevons, parfois, avec amertume... que l'indépendance n'est pas l'indépendance... L'indépendance politique n'est pas toute l'indépendance... Notre économie fonctionne à la manière d'une sorte d'appendice de l'économie dominante de l'ancienne puissance coloniale. Nous nous apercevons que nos hopitaux, nos écoles, nos esprits mêmes sont « occupés ».

Ce démontage impitoyable se trouve dans le même discours de l'Université de Dakar dans lequel Bourguiba magnifiait la Francophonie.

Avec la même énergie on dénonce l'aliénation coloniale et on ouvre la porte au néo-colonialisme.

On pourrait presque, à constater cette attirance et cette répulsion qui alternent, parler de rapports freudiens.

Cet appel aux énoncés analytiques serait un peu léger, sans doute, mais comment y résister quand on entend le leader tunisien, d'emblée, déclarer devant les universitaires dakarois :

« L'homme... que vous voulez bien honorer du titre de docteur de votre jeune et brillante Université ne saurait avoir oublié ce qu'il doit à l'Université qui est la mère de celle-ci... » (30).

B) *La géographie des affinités.*

La manifestation politique la plus concrète du projet francophonique est certainement l'établissement entre le Sénégal et la Tunisie de liens durables qui continuent d'agir. Parmi ces liens il y a les amitiés et l'estime réciproque entre Tunisiens et Sénégalais dont les dirigeants sont sortis du même monde : la Francité.

Les démarches politiques sont très proches aussi : les deux pays sont des « accommodants » :

« Chaque fois que nous avons devant nous des interlocuteurs... désireux de sortir de l'impasse... Alors nous savions nous-mêmes nous montrer accommodants ».

Ce caractère se retrouve dans les approches des deux pays des problèmes du socialisme : point de doctrine rigide, refus de la lutte des classes, coexistence de plusieurs secteurs. Ce socialisme pragmatique, « francophone », postule évidemment la coopération.

« Sur le plan de l'Afrique... il s'en faut encore que toutes les possibilités de coopération... aient été inventoriées ». Et bien entendu : « La coopération à d'abord été la marque d'un nouveau type de relations avec l'ancienne métropole ».

(29) Cf. Mohsen Toumi « Radioscopie de la Francophonie », *Afrique Littéraire et Artistique*, 18 août 1971.

(30) Nous avons tenté, sous le titre de « Discours politiques maghrébins », de proposer une approche analytique de l'énoncé. Cf. numéro spécial des *Temps Modernes* : « Du Maghreb », octobre 1977, Paris.

A partir des nécessités et des proposition de l'heure, se réactualise l'historicité des affinités tuniso-sénégalaises :

« Sans doute y a-t-il entre nos deux Etats une distance considérable, mais ils sont l'un et l'autre quasi-riverains du même désert, et l'un comme l'autre se projettent comme une flèche sur l'Atlantique ou sur la Méditerranée. Sans doute appartenons-nous à deux univers culturels d'origines différentes, mais les apports de l'Islam d'abord, d'une même culture moderne et d'une même langue d'usage, nous ont fait légataires des mêmes héritages » (31).

Cet axe Dakar-Tunis, finalement, semble conçu par Bourguiba comme un champ de forces sur lequel il comptait s'appuyer pour imposer son personnage (plus que son pays, peut-être) comme le chef d'une Afrique modérée.

C) Avec le temps.

Parmi les huit chefs d'Etats qui avaient reçu Bourguiba en 1965, trois sont encore au pouvoir : M. Senghor au Sénégal, M. Ahmadou Ahidjo au Cameroun et M. Houphouët-Boigny en Côte-d'Ivoire. Un quatrième est mort (de mort naturelle), le président Tubman du Libéria, auquel a succédé (légalement) le président W. Rich Tolbert; un cinquième est mort, mais en prison : il s'agit du malien Modibo Keita, auparavant éliminé par le capitaine Moussa Traoré; le président du Niger, Hamani Diori, a été éliminé en 1974 par le lieutenant-colonel Seyni Kountché; le mauritanien Ould-Daddah a été éliminé par un coup d'état militaire; enfin, humour noir de l'histoire, le même David Dacko qui avait reçu Bourguiba en Centrafrique, après avoir été écarté par Bokassa, se retrouve, de nos jours, au pouvoir ou il a été installé par l'armée française.

Ces changements d'hommes, si importants en Afrique, ajoutés aux mutations sociales objectives, ont mis à l'épreuve plusieurs projets. Qu'en est-il, après quinze ans, de la Francophonie ? Sur le plan institutionnel, il y a eu des réalisations. S'ajoutant à deux organismes qui existaient déjà, l'Association des Communautés de Langue Française (ACLF, 1959) et l'Association des Universités Partiellement ou Entièrement de Langue Française (AUPELF, 1961), en 1967 quatre nouveaux organismes sont créés : l'Association Internationale des Parlementaires de Langue Française (AIPLF), l'Union des Agences d'Information Africaines (UAIA), l'Union des Radiodiffusions et Télévisions nationales d'Afrique (URTNA) et l'Association des Fonctions publiques Partiellement ou Entièrement Françaises (AFPPEF). Un an auparavant à l'ONU, à la demande de la Tunisie (32) le français avait été admis comme langue de travail. En 1968 est fondée l'Association Internationale des Avocats de Culture Juridique, d'Expression ou d'Inspiration Française (AIACJEIF). En 1969 est mise sur pied l'Association Internationale des Historiens et Géographes de Langue Française (AIHGLF).

(31) Dakar, 25/11/1965.

(32) Alger s'était ralliée à cette initiative, tandis que le Maroc imposait l'arabe comme langue de travail à l'UNESCO.

En 1974 une chaire des Etudes Francophones est créée en Sorbonne et confiée à un universitaire tunisien, M. Ahmed Abdesslem. Mais entre-temps, à l'issue d'une conférence tenue à Niamey, un projet plus ambitieux encore avait vu le jour : l'Agence de Coopération Culturelle Technique (ACCT).

Cet organisme a été peut-être celui qui pouvait légitimer le plus les espoirs placés dans la Francophonie (33). Les statuts en sont une « charte » dont émergent trois principes : égalité, solidarité, complémentarité. L'ACCT, en plus d'un Etat maghrébin la Tunisie, groupait avec le Sénégal et la Côte d'Ivoire un grand nombre d'Etats nègres francophones, mais aussi la Belgique, le Canada, Monaco, le Luxembourg et même le Vietnam du Sud, Haïti et le Liban. Lieu de rencontre égalitaire — théoriquement — l'Agence, dans les faits exprime des rapports de force que n'arrivent pas à masquer les « Directions » confiées aux Africains et la rotation des responsables : ce sont les plus riches qui y tiennent la barre : les représentants des francophones pauvres (ceux du Tiers Monde) sont réduits soit à des travaux de tâcherons, soit à un rôle purement représentatif : il ne suffit pas d'un sigle pour transformer le réel. Nous touchons, à ce propos, l'une des contradictions de la Francophonie : ses présupposés culturels sont vulnérables. Construits de toutes pièces, ils ne peuvent résister à l'érosion des faits et se trouvent laminés par les vagues de fond de l'histoire. A cet égard, un exemple entre autres est significatif : la Tunisie, depuis 1965, avait affirmée son intention d'envoyer « dans la brousse » des professeurs français. En 1972, elle créait une Agence de Coopération et Philippe Decraène, relevait, dans *Le Monde*, l'année suivante : « *La Tunisie, avec 1052 coopérants [en Afrique noire] en 1973, fait figure plus qu'honorable.* » (34) Aujourd'hui, le nombre de ces coopérants a presque doublé. Mais un détail frappe : une bonne majorité d'entre eux est composée de professeurs d'Arabe. La dynamique de la conquête de l'identité culturelle a pris le dessus. En définitive, avec le temps, le projet francophonique a révélé ses présupposés exacts : politiques, liés à la stratégie française de présence en Afrique et en Méditerranée. Cela fait que la matérialisation la plus efficiente du projet est l'axe (politique) Tunis-Dakar.

D) *L'axe Tunis-Dakar*

Au Sénégal, parmi plusieurs langues, quatre principaux véhicules, le Diola, le Mandingue, le Sérère et le Wolof, s'affirment comme outils de relation, de travail et de pensée dominants. Les trois premiers sont par exemple très utilisés (avec d'autres) dans les programmes d'alphabétisation et dans les émissions radio-télévisées. Quant au quatrième, il a acquis le statut de langue nationale. Parlé par toutes les couches urbanisées (détentrices de pouvoir et par les deux tiers de la population sénégalaise, il ne peut que reléguer, en fait, la langue française au rang de langue étrangère familière et de langue « technologique ». Cela, les dirigeants sénégalais le

(33) Cf. M. TOUMI, « Radioscopie de la Francophonie », *op. cit.*

(34) *Le Monde*, 21/2/1973.

reconnaissent. Mais ils se contredisent et révèlent peut-être leur pensée profonde, en définissant la Francophonie à leur tour, non linguistiquement, mais psychologiquement. Leur discours, rejoignant en cela celui de Bourguiba, dit, en fin de compte, qu'on peut parler Wolof (ou arabe, ou berbère) mais *qu'on pense Français*. Dès le 22 septembre 1966, à l'université Laval, au Québec, le président Senghor assure le relais : « *Qu'est-ce que la Francophonie ?... Un mode de pensée et d'action... c'est une communauté spirituelle* ». La poésie à son tour est mise à contribution : « *Une noosphère autour de la terre* » (35) et enfin ce que nous appellerons la « psycho-génétique senghorienne » : « *Au-delà d'un possible métissage biologique .. qui était réel à Gorée et Saint-Louis du Sénégal .. il est question, essentiellement, d'un métissage culturel.* » Douze ans après, cette démarche se retrouvait affinée (après diverses étapes). Le 19 mai 1978, devant le conseil exécutif de l'UNESCO, le président sénégalais développait une vision d'ensemble cohérente, tout au moins dans ses prémisses : « *Notre souveraineté politique n'est que la première étape d'une liberté qui, pour se développer... a besoin de s'appuyer sur une indépendance économique véritable qui ne peut exister sans l'assimilation des sciences et des techniques. C'est à ce niveau aussi que l'on retrouve le dépassement du donné brut, cette transcendance qui procède de la culture.* » L'affirmation de cette culture, en Afrique, élabore le concept de négritude : « *Concept à deux faces, objective et subjective : une culture et un comportement. C'est d'abord l'ensemble des valeurs du monde noir... C'est aussi pour chaque nègre, la manière de vivre ces valeurs.* » Cette négritude, par ses rapports avec la culture occidentale notamment (y compris avec sa culture antique), aboutit au métissage culturel, lui-même « *Voie symbiotique vers l'universel* ». Avec Senghor, la phraséologie concertante entre de plain-pied dans l'énoncé politique. Et quel gaspillage ! Que l'on bafouille comme Dacko, que l'on plaide comme Bourguiba, que l'on diagnostique comme Houphouët ou que l'on sollicite Homère et Virgile, c'est une seule et même démarche dont on rend compte ou que l'on travestit : un processus de dépossession du pouvoir de décision dont les victimes s'évertuent à formuler, chacune à sa manière, les justifications, alors que le principal bénéficiaire, la France, se montre peu prolixe, voire officiellement gênée par tant d'enthousiasme. Cet enthousiasme, en réalité, ne procède d'aucune possibilité de choix. Les voies diplomatiques suivies depuis l'indépendance, en Tunisie comme au Sénégal, ne pouvaient aboutir qu'à un alignement sur l'ancienne métropole. Et les mots, même les plus nébuleux, ne cachent pas la réalité. Les cheminements offrent un parallélisme remarquable qu'a parfaitement retracé, en juin 1978, à la veille de la visite du premier ministre tunisien à Dakar, une longue dépêche émanant de l'agence TAP, qui passe généralement pour un porte-parole officiel du régime tunisien, dépêche publiée dans *La Presse* du 11 juin 1978. Aussi bien par son contenu que par sa forme, ce document — passé inaperçu mérite d'être cité, au moins partiellement :

« *Tunisie-Sénégal : des liens privilégiés*

« *Excellentes* » « *privilégiées* » « *exemplaires* » *c'est ainsi que se présen-*

(35) Cité par Nicolas MARTIN dans « Senghor et le Monde », ABC, Paris 1979.

tent les relations tuniso-sénégalaises à la veille de la visite officielle qu'effectuera au Sénégal, M. Hédi Nourra Premier Ministre et Secrétaire Général du Parti Socialiste Destourien à l'invitation de M. Abdou Diouf Premier Ministre et premier secrétaire général adjoint du Parti Socialiste sénégalais. En fait la coopération qui s'est instaurée entre les deux pays depuis l'avènement de l'indépendance au Sénégal est large et multiforme.

Fondée sur l'amitié et la haute estime que se vouent les présidents Habib Bourguiba et Léopold Sédar Senghor, artisans de la renaissance des deux pays, la fraternité tuniso-sénégalaise s'est consolidée grâce à une vision commune socialiste, humanitaire et adaptée à la spécificité de chaque nation.

C'est ainsi que cette coopération n'a fait que se raffermir et se renforcer au fil des jours ».

Suit un rappel historique des accords signés depuis l'indépendance du Sénégal, entre les deux pays : accords commercial, de coopération technique, culturel (« œuvrer au rapprochement du monde arabo-berbère et du monde négro-africain, les deux éléments complémentaires de l'africanité »), de coopération judiciaire, traité d'amitié et de coopération; ainsi que l'évocation des visites réciproques que se sont rendues les deux chefs d'Etat, de la coopération qui lie le Parti socialiste destourien et le Parti socialiste sénégalais (« définir ensemble une voie africaine du socialisme »), des jumelages qui unissent villes tunisiennes et sénégalaises etc... Le voyage de M. Nourra ainsi annoncé, confirme toutes les convergences, ce que le premier ministre tunisien résume ainsi :

« Nous sommes aussi d'accord sur le type de société où la prospérité doit être... réalisée par la concertation et le dialogue... et sait bannir tout ce qui est de nature à créer la zizanie et les conflits. » (36)

Bien entendu, ce qui est tu officiellement, ou peu rappelé, est aussi important que ce qui est dit. La Tunisie et le Sénégal ont soutenu Roberto Holden pendant la guerre civile en Angola, ont approuvé sinon aidé l'intervention française au Shaba, et si le Sénégal a prêté toutes les facilités aux avions français pour qu'ils attaquent directement les colonnes du F. Polisario, le régime de M. Bourguiba n'y trouve rien à redire. Convergences et collusion aussi. A cet égard, l'attitude du président sénégalais est exemplaire. Après les événements du 26 janvier 1978, lors desquels l'armée tunisienne tira sur des manifestants (il y eut des centaines de morts et de blessés (37) et à la suite desquels la centrale syndicale, l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT), fut décapitée, le régime tunisien fut l'objet de multiples condamnations et critiques. Les partis socialistes européens ne s'indignèrent pas les derniers, ainsi que la FSM, les partis communistes, et la CISL dont le secrétaire général est M. Karsten, membre influent des syndicats allemands et du SPD. Or, depuis 1976, M. Senghor était parvenu à affilier son parti, transformé pour la circonstance en Parti Socialiste Sénégalais (PSS) à l'Internationale Socialiste et le PSD tunisien, par son entremise, cherchait

(36) *La Presse* du 16/6/78.

(37) Mohsen Toumi : *Tunisie, Pouvoirs et Luites*, Sycomore, Paris, p. 111 et sq.

à s'y faire admettre aussi. Ce projet était contre-carré, au sein de l'Internationale Socialiste par une présence politique active de son adversaire (auquel il interdisait toute activité légale) : le Mouvement d'Unité Populaire (MUP) (38). En septembre 1978, justement, à l'occasion d'une réunion, à Paris, des responsables de l'Internationale Socialiste, le MUP avait alerté plusieurs délégations en leur présentant un dossier qui établissait pour ce qui concerne le 26 janvier, les responsabilités accablantes du gouvernement tunisien. Bien que ne figurant pas à l'ordre du jour, l'affaire fut évoquée. Messieurs Graxi, secrétaire général du Parti Socialiste Italien, et Senghor s'opposèrent énergiquement à ce qu'on en parlat. De vives altercations les opposèrent à des représentants des socialistes français, allemands, autrichiens et suisses, notamment (39). Ces échanges amenèrent M. Senghor à s'exclamer : « *Moi-même j'ai mis des ministres en prison.* »

Son dévouement n'empêcha pas, cependant : 1°) qu'à Vancouver, en novembre de la même année, l'I.S. admit une résolution qui demandait la libération de Habib Achour, secrétaire général « légitime » de l'UGTT et de ses camarades; 2°) Que le PSD, parti unique au pouvoir, a perdu à jamais l'espoir d'obtenir le dédouanement international que constituerait, pour lui, son admission dans un rassemblement socialiste international; 3°) que ce soit le MUP qui se voit octroyer, *de facto*, le statut d'observateur au sein de l'I.S.

DEUXIÈME PARTIE

UNITÉ ET CRISES EN AFRIQUE

Pour juger de la validité de cette Afrique modérée qu'esquissent — entre autres — Sénégalais et Tunisiens, il convient de l'évaluer en fonction des grandes entreprises et des grandes crises vécues par le continent et des débats politiques auxquels elles ont donné lieu. La première de ces pierres de touche est la question de l'Unité Africaine.

I. LES CHEMINS PÉNÉTRABLES DE L'UNITÉ.

La diplomatie tunisienne, comme on l'a vu, n'a jamais trouvé une quelconque incompatibilité entre les regroupements régionaux et le rassemblement global des Africains, projet auquel tend, en principe, l'action de l'OUA.

(38) Le MUP est un parti tunisien d'opposition aux options socialistes dont le secrétaire général est M. Ahmed BEN SALAH. Le MUP, créé en 1973, n'a cessé de renforcer sa crédibilité sur les plans national et international. Grâce à l'estime dont jouit son animateur auprès des leaders socialistes dans le monde, et grâce à des dossiers complets et solides, le MUP avait obtenu que le groupe socialiste au parlement européen exprime officiellement sa solidarité avec ses militants arrêtés en avril 1977, torturés et condamnés à de lourdes peines de prison. Parmi les documents à consulter, nous signalons d'abord le *Manifeste*, sorti en 1975, la *Charte des libertés démocratiques*, sortie en juin 1977, et le journal *L'Unité Populaire*.

(39) Nous tenons ces renseignements d'une source particulière, « très autorisé ».

Cette conception est une constante. La Tunisie a toujours estimé, par exemple, que le chemin de l'unité arabe passe par l'unification, à priori, du Maghreb. Le concept est solide. C'est une rencontre entre la logique de l'histoire et la stratégie des « étapes » chère à Bourguiba. Pour l'Afrique, il apparaît comme une nécessité évidente. Les puissances coloniales ont créé « de toute pièces une géo-politique de l'Afrique actuelle, irrationnellement souvent », et qui a pesé d'un grand poids dans son évolution... Elle a fixé la forme et le peuplement et les ethnies et les ressources des Etats africains actuels avant même qu'ils ne naissent » (40). Ce dépeçage, en grande partie, a été opéré au congrès de Berlin en 1885. Comment, dans ces conditions, pouvait-on songer à agréger institutionnellement, et sans phases transitoires, en fédération ou en confédération des nations qui étaient elles-mêmes à la recherche de leur propre unité constituante et qui poursuivent encore en 1980 cette quête douloureusement, comme le montrent — entre autres — les affrontements qui viennent de reprendre au Tchad, entre les Forces Armées du Nord (FAN) et les forces gouvernementales ? Les propositions d'un N'Krumah, par exemple, si elles offraient ce que nous pourrions appeler l'utopie créatrice, ne pouvaient concerner l'avenir immédiat ou même le siècle lui-même. Reste une interrogation : la stratégie unitaire « réaliste » proposée par la Tunisie était-elle dictée uniquement par la logique politique ou bien obéissait-elle à d'autres mobiles ? La même question se pose, aussi, pour l'application de cette stratégie au Moyen-Orient, en 1965, qui prônait une négociation entre Israël et les Palestiniens : découlait-elle uniquement de la « rationalité » bourguibienne ou bien traduisait-elle d'autres préoccupations ? Dans les deux cas il nous semble que la diplomatie tunisienne s'est révélée d'une cohérence double : endogène et exogène. Ses actants agissaient en tant que relais de l'Occident et avec d'autant plus d'empressement que les attitudes suggérées par lui coïncidaient avec leur propre vision du monde. Pour s'en tenir à l'Afrique, pas plus les USA que les anciennes puissances tutélaires, la France, la Grande Bretagne, la Belgique et le Portugal, n'avaient intérêt à voir se constituer un grand ensemble uni, donc vraiment indépendant puisqu'ayant la force nécessaire pour garantir son indépendance. Un tel ensemble remettrait en question leur croissance, et partant, leur prédominance puisque l'une et l'autre, malgré les conférences Nord-Sud et tous les discours « fraternels » deviennent fondamentalement articulées autour d'un concept clé de l'impérialisme : le maintien malgré les indépendances politiques de la dépendance économique et à son avantage.

A) L'OUA : une naissance par sélection naturelle.

Le paradoxe, en l'affaire, est que la Tunisie a joué un rôle actif dans la naissance de l'OUA tant est vrai, pour reprendre une conclusion d'Yves Person, que « De même que souvent dans le continent, l'indépendance a été proclamée par ceux qui n'en voulaient pas contre ceux qui luttèrent pour elle, la recherche de l'Unité Africaine adopte... la voix de ceux qui n'y

(40) Hubert MICHEL, « La politique africaine des Etats du Maghreb », *Revue Française d'Etudes Politiques Africaines*, 27 mars 1968.

croient pas et ses partisans s'y rallient, faute de mieux. » (41) Nous ajouterons aussi qu'il serait erroné de croire que les Tunisiens au pouvoir, à l'époque, d'une façon homogène ne voulaient pas de l'Unité Africaine. Ce qu'ils rejetaient, en fait, c'était le projet d'une Afrique intégrée, supranationale. Pour ce qui concerne une organisation de coopération étatique, par contre, ils n'ont pas ménagé leurs efforts.

Dès 1958, deux conférences se tiennent à Accra, avec la participation active de la Tunisie, dont la diplomatie déploya une grande activité pour plaider la cause de la révolution algérienne auprès des Africains noirs. Avec succès, puisque le FLN fut admis à la deuxième rencontre. Et dès 1959, une troisième conférence se tint à Monrovia, toute consacrée au problème algérien. Le GPRA (42), constitué de fraîche date, y participe.

L'année soixante sera pleine de promesses pour l'Afrique et, en même temps, pleine de désillusions. Trente Etats font leur entrée sur la scène internationale. C'est la grande année des indépendances. Mais ces indépendances ne sont pas admises, profondément, par tous les ex-colonisés. L'Ivoirien Houphouët-Boigny (à l'instigation de l'ancienne métropole aussi bien que par vision politique personnelle) joue les casseurs politiques et fait éclater la toute récente fédération du Mali. Comme nous l'avons expliqué plus haut, tout regroupement purement africain lui répugnait (car étranger à sa mentalité et contraire à son itinéraire politique) et il rêvait d'une confédération « verticale » avec la France. Il est en fait, le véritable père de la notion de « solidarité verticale » que développera, entre autres, Léopold Senghor. Quelques mois plus tôt, pourtant, à Tunis (en janvier) à l'occasion d'une nouvelle conférence africaine, N'Krumah, comprenant que les dirigeants africains nouvellement promus torpillaient tous, à des titres divers,, son projet panafricain, avait essayé, par le biais des partis politiques progressistes, d'opposer les peuples aux Etats. Ce fut l'éclatement. En deux groupes : 1°) autour de l'Union Africaine et Malgache (œuvre d'Houphouët-Boigny) se groupent des Etats « réalistes » comme le Togo et la Tunisie et, avec des Etats anglophones comme le Nigéria, le Libéria ainsi qu'avec l'Ethiopie et la Somalie, ils forment en mai 1961 le Groupe de Monrovia; 2°) A l'initiative du Maroc, et par réaction contre l'échec de la conférence de Tunis, se crée le Groupe de Casablanca dont font parti, en plus du Royaume Chérifien, la RAU, le Mali, le GPRA, le Ghâna et la Guinée (« unis » depuis novembre 1958).

Sont-ce là des groupes homogènes, l'un progressiste et l'autre conservateur ? Le clivage idéologique était effectivement sensible (plus au niveau du discours, d'ailleurs, qu'au niveau de l'action). Mais l'homogénéité n'était que de façade. Les deux regroupements vont s'émietter au contact des réalités politiques, et surtout de trois d'entre elles : le problème congolais, le problème algérien et l'indépendance de la Mauritanie (déclarée en 1960). Le président ivoirien n'a nullement l'intention de voter contre la France à l'ONU (pas plus que les autres membres de l'UAM), tandis que la Tunisie

(41) Yves PERSON, « L'OUA ou une décennie d'épreuves pour l'unité », RFEPA, 93, 1973.

(42) Gouvernement Provisoire de la République Algérienne.

reconnaît le GPRA (avec lequel les relations vont devenir très étroites) et s'éloigne du groupe de Monrovia. Mais la Côte-d'Ivoire ne tient plus tellement à l'existence de ce groupe, elle aussi : son président veut tenir les Etats francophones à l'écart des Etats africains anglophones (43). La Tunisie, au Congo, joue à fond la carte de l'ONU tandis que les Etats de l'UAM, s'alignant sur le boycott de fait énoncé par de Gaulle, qui avait traité de « machin » l'institution internationale, observent une réserve qui, en fait, était un appui objectif à Tshombé. Pour ce qui concerne le groupe de Casablanca, en plus de la rivalité Nasser/N'Krumah, il va être disloqué par l'attitude du Ghâna qui vote contre le Maroc à l'ONU, c'est-à-dire pour l'admission de la Mauritanie. Le rôle du Maroc, d'ailleurs, dans ce groupe « révolutionnariste » était contradictoire : pouvait-on être révolutionnaire et émettre des prétentions impériales en revendiquant purement et simplement la Mauritanie comme une province chérifienne ? En constatant ces soubressauts, peut-on parler de bipolarisation, selon l'alignement sur l'Est ou l'Ouest ? Ce serait sommaire. Au Congo les intérêts des USA, de la France et de la Belgique ne coïncidaient pas exactement. Les attitudes de la Tunisie, par exemple, ne trahissaient pas une ligne d'alignement cohérente, soit parfois par affirmation d'indépendance (en ce qui concerne l'appui aux algériens) soit par manipulation des contradictions internes du camp occidental. Les rivalités inter-africaines, enfin, pour s'assurer le *leadership* du continent avaient leur réalité propre. Peut-on parler aussi d'échec du panafricanisme naissant ? Nous ne le croyons pas. Les différentes rencontres, quels que fussent leurs résultats immédiats, créaient, profondément ce que Philippe Decraène qualifie de « prise de conscience collective » qui, à la longue ne pouvait demeurer sans effets. Et pas à long terme seulement. Parallèlement aux réunions politiques, d'autres rencontres se déroulaient, auxquelles la Tunisie prenait une part importante (44). Elles concernaient les jeunes, les femmes et surtout, les syndicats. Et ces rencontres débouchaient sur des accords importants. Les rapports entre syndicats africains à cet égard, sont intéressants : ils montrent que malgré les obstacles dressés par les gouvernants, « *L'idéal de l'unité est d'une telle force que même ceux qui s'y opposent doivent lui rendre un hommage verbal* » (45). Et nous ajouterons : ne peuvent pas toujours contrecarrer ses effets. Le gouvernement tunisien avait tenté de « jouer de l'UGTT » pour empêcher toute confédération syndicale africaine indépendante de voir le jour. Aussi avait-il déployé tous ses efforts pour que se tienne à Tunis (ce qui fut) en novembre 1961, une conférence de la CISL (46) dont le but avoué était de créer une Organisation Régionale Africaine, organiquement dépendante ayant pour sigle ORAF-CISL. Ce projet vit le jour. Mais la conscience syndicale en Afrique, qui avait été du temps de la colonisation la première et la plus

(43) En se faisant ainsi l'agent de la rivalité franco-britannique, laquelle, en fin de compte, devient une *complicité objective* pour séparer les Africains.

(44) Philippe DECRAÈNE, *Le panafricanisme*, PUF, Paris 1970, qui rend compte avec clarté de ces initiatives.

(45) Yves PERSON, *op. cité*.

(46) Confédération Internationale des Syndicats Libres, à laquelle fait pendant la FSM (Fédération syndicale Mondiale) qui regroupe les syndicats inféodés aux partis communistes ou très proches d'eux.

claire des prises de conscience nationales comme l'atteste, l'histoire du syndicalisme tunisien avec Mohammed-Ali et Farhat Hached (47) avait une pesanteur telle que cette structure néo-coloniale fut vite dépassée. En janvier 1962, à Dakar, fut créée une Confédération Syndicale Africaine (CSA). Elle groupait plus de 40 mouvements représentant 30 Etats (48). Elle se donna pour président Ahmed Tlili, l'un des syndicalistes Tunisiens les plus illustres.

S'il y a en définitive une contradiction idéologique entre les désaccords et les déchirements africains des premières années de la décennie 60 et le fait que l'OUA allait naître en 63 et surtout malgré tous les orages, allait durer, on peut dire qu'elle a trouvé un dépassement historique : les conflits eux-mêmes avaient vulgarisé auprès des peuples le concept d'unité africaine, obligeant ainsi tous les gouvernements à en admettre une réalisation minimale; le fait qu'elle soit née dans la douleur, par sélection naturelle, presque, après tant de projets morts-nés, donné à l'OUA une capacité d'absorption telle que les plus grands chocs n'ont pu la destabiliser. A cet égard, ses débuts sont remarquables : en février 1963, la Tunisie s'appêtait à organiser la deuxième conférence des Etats Africains indépendants. Elle accepta d'y renoncer, à la demande de ce qui restait du groupe de Monrovia, de réunir à Addis-Abéba une Conférence constitutive d'un organisme panafricain. Et les autorités tunisiennes jouèrent même avec succès, les intermédiaires, pour y amener bien des Etats rivaux. L'OUA, fidèle aux conditions dans lesquelles se déroula sa naissance, progressera toujours du pas hésitant du funambule, en apparence mal assuré, mais en fait assez sûr. Personne ne tient à la chute. Elle ferait faire à toute l'Afrique un tragique bond en arrière.

B) *L'effacement.*

L'action tunisienne dans (et vis-à-vis de) l'OUA, est très représentative de ce jeu d'équilibriste. Dès l'historique conférence constitutive du 23 mai 1963 (49) la Tunisie, alliée à l'Algérie révolutionnaire et tout juste indépendante, impose le Guinéen Dialo Telli au secrétariat général, tandis que le Maroc soutient le candidat de l'UAM, le président Dahoméen Zinsou. Mais l'année d'après, à la 2^e conférence de l'OUA, qui se tient au Caire, les trois Etats maghrébins se rallient au refus de la participation de Tshombé, initialement signifié par le Maroc. En 1965, deux initiatives différentes, en Afrique, sollicitent la Tunisie : l'UAM devient l'OCAM (Organisation de Coopération Africaine et Malgache). Bourguiba l'approuve et en justifie même la création tout en prodiguant généreusement ses fameuses « leçons aux radicaux », et quand ceux-ci préconisent, à Accra, la création d'un comité exécutif de l'organisation africaine, doté de pouvoirs politiques véritables, il le refuse. Ce comité ne verra pas le jour.

L'année 66 voit Bourguiba exprimer son désenchantement devant la crise de croissance de l'OUA. La diplomatie tunisienne, échaudée aussi au Moyen-

(47) Cf. Mohsen TOUMI, *Tunisie, pouvoirs et luttes*, p. 111 et sq.

(48) Ph. DECRAËNE, *op. cité.*

(49) Cf. Boutros GHALI, *l'OUA*, Paris, A. Colin, 1970.

Orient, va jeter alors toutes ses forces dans la réconciliation avec la France, dont le projet francophonique n'en était qu'un instrument. De rudes tâches intérieures, en même temps, sollicitent les dirigeants tunisiens, dont notamment la construction d'une économie socialiste, mais que tout le monde, en réalité ne voulait pas telle. Cette époque est celle des derniers « feux » de la politique africaine de la Tunisie. Son effacement sera dû à plusieurs facteurs : sur la scène mondiale, de grands événements vont révéler ce que les modérés croyaient dissimuler et ce que les révolutionnaires voulaient ignorer : la confrontation politique et économique, directe, entre les grandes puissances et leurs confrontations militaires, indirectes, déterminent le sort des autres Etats de la planète. La révolution culturelle chinoise, la sécession biafraise, la troisième guerre israélo-arabe et la normalisation de la Tchécoslovaquie révèlent les limites des organismes internationaux et, du même coup, mettent en évidence ceci : que les petites nations qui considéraient leur pérennité comme leur « seule voie de salut » s'abritaient derrière un rempart en carton. Sur la scène intérieure tunisienne, la fin des années soixante marque les débuts de la rude contestation des étudiants et des intellectuels, les débuts des ennuis de santé de Bourguiba, dont l'effacement périodique réduira considérablement l'action diplomatique de son pays, et la fin de l'expérience socialiste menée par M. Ben Salah, éliminé par les durs du PSD, avec l'appui de la France. Seule l'Algérie, dorénavant, va pouvoir afficher une stature africaine. La dernière fois que Bourguiba participera à un sommet de l'OUA, ce sera en 1972, à Rabat. Ce sommet le journal *El-Moudjahid* le magnifie : « *Toute l'Afrique acclame l'esprit de Rabat. Le 9^e sommet de l'OUA clôt ses travaux sous le signe de la réconciliation militante* » (50). En fait, ce n'était qu'une accalmie. Avec la guerre d'octobre, une année plus tard, toutes les cartes diplomatiques, en Afrique noire, se trouvent redistribuées et, du coup, la politique étrangère tunisienne au sud du Sahara se réinscrit dans un nouveau cadre, celui des rapports arabo-africains.

C) *La Tunisie et les rapports arabo-africains.*

Les rapports entre les pays arabes et les pays africains noirs, pour ne parler que de l'ère des indépendances, ont connu deux moments forts, l'un politique et l'autre économique. Il s'agit d'abord de la rivalité Nasser/N'Krumah pour le *leadership* du continent et ensuite, des rapports d'aide et de coopération, après la guerre d'octobre. Le rôle de la Tunisie, dans ces moments forts, a été important et direct pour ce qui concerne le premier, secondaire et indirect pour ce qui concerne le second.

Avant même que l'Afrique noire n'accède à l'indépendance Gamal Abdel Nasser avait affirmé l'appartenance de son pays au continent. Dès 1954, il écrivait : « *Nous appartenons à l'Afrique. Il n'y a aucun doute que ses populations regarderont toujours vers nous... Qui peut croire que nous soyons capables de renoncer à notre mission d'aider de toutes nos forces à répandre la flamme de la civilisation et de la connaissance jusqu'au cœur*

(50) *El-Moudjahid* du 16/6/72.

des jungles inexplorées du continent africain ? » (51). Ce discours annonce une permanence dans la politique égyptienne. Même si son énoncé deviendra par la suite plus habile et moins messianique, ce sera toujours reçu en Afrique. Les Noirs y virent une : « *Version rétrograde du fardeau de l'homme blanc* » (52). Le ghanéen N'Krumah, dans son discours d'ouverture de la conférence d'Accra, en 1958 avait été net (en présence de Nasser) : « *N'oublions pas, non plus, que le colonialisme et l'impérialisme peuvent venir de différents côtés, pas nécessairement d'Europe* ». Mais la radio du Caire, et les publications officielles égyptiennes continuèrent d'invoquer le fait que : « *La RAU, en tant qu'Etat africain, progressiste et développé, ne peut abandonner son rôle dirigeant* » (53). Si, une année, plus tard, au Caire, le dirigeant ghanéen évoque le « *Nationalisme Afro-arabe* », il démontre qu'il ne croit, en fait, qu'à un nationalisme panafricain, noir, dans son livre : *L'Afrique doit s'unir*.

La querelle idéologique exprimait le choc de deux personnalités fortes, chacune, messianiques, chacune et aussi l'antinomie de deux politiques nationales menées par le premier pays arabe qui esquissait une renaissance à tous les niveaux et la première colonie noire qui accédait à l'indépendance et esquissait elle aussi une renaissance autrement plus vigoureuse et séduisante que ce que prônait la « *négritude* » des francophones. A l'Égypte libératrice du Canal de Suez, de plus en plus liée à l'Union soviétique et premier adversaire d'Israël, s'opposait un Ghâna qui recevait une importante aide économique de l'Occident et coopérait étroitement avec Israël. Dans cette situation, la diplomatie tunisienne trouva un champ d'action idéal. Le Ghâna ne s'en méfiait pas, malgré son approbation des regroupements régionaux et son arabité. La Tunisie, en effet, en prônant, avant l'unité arabe, l'unité maghrébine, contrecarrait le panarabisme de Nasser. En plus, elle était liée à l'Occident. En ce qui concernait Israël, enfin, elle ne s'offusquait pas encore outre mesure à l'époque des bonnes relations que les Noirs entretenaient avec lui. En fait, la diplomatie tunisienne fût plus conciliante avec le Ghâna, qu'avec la RAU. Le panafricanisme, par son ampleur même, ne heurtait pas tellement sa stratégie alors que le panarabisme intervenait directement et politiquement en Afrique du nord, dont Nasser torpilla systématiquement toutes les tentatives de regroupement, jusqu'à sa mort.

La disparition des deux grandes figures que furent Nasser et N'Krumah permit à la situation de se décanter et révéla, du même coup, que les rapports avec Israël constituaient le principal critère des rapports arabo-africains. Bourguiba l'avait d'ailleurs entrevu depuis 1964. A la deuxième conférence de l'OUA, au Caire, en accord avec l'Algérien Ben Bella (et alors que Nasser se montrait discret sur la question) il avait sans détours interpellé les Africains noirs : « *... Je dois souligner le manque de logique qu'il y aurait à apprécier différemment une situation coloniale selon qu'elle est*

(51) Gamal ABDEL NASSER, *Min Falsafat-Ethaoura*, en arabe, Le Caire, ministère de l'orientation, 1954. Passage traduit par l'auteur.

(52) Voir à ce propos une étude du Nigérien A. DEOYE AKINSANYA in *African Affairs*, octobre 1976.

(53) Cf. T.Y. ISMAËL, *The UAR in Africa: Egypt's Policy under Nasser*, North Western UP, 1971.

intérieure ou extérieure à l'Afrique... Se servir de deux poids et de deux mesures... risque de faire naître des doutes sur la sincérité de notre comportement et susciter... la méfiance au sein de la famille africaine... Je pense... d'une façon très précise, au problème de la Palestine arabe ». Après cette entrée en matière, le président tunisien fait l'historique de la question palestinienne puis établit un parallèle entre le colonialisme israélien et le colonialisme européen : « Certains gouvernements qui boycottent [les] gouvernements d'Afrique du Sud ou du Portugal, font juste le contraire à l'égard du gouvernement d'Israël, pourtant coupables des mêmes crimes au regard de la morale internationale et du droit des gens... Faire une différence entre le combat du peuple arabe de Palestine et le combat des peuples de Rhodésie, de l'Angola, ou de l'Afrique du sud serait mettre en cause non seulement la logique, mais les principes moraux qui sont le fondement de notre unité » (54).

Sur le moment, cet appel tunisien demeura sans effets pratiques. Il faudra attendre le sommet d'Alger, en septembre 1968, pour voir l'OUA affirmer son soutien à la RAU et demander l'application de la résolution 242 du Conseil de Sécurité. Des pays comme la Côte-d'Ivoire ou le Gabon vont signifier expressément leur réserve. Mais des pressions vont s'exercer, émanant de Tunis notamment. La diplomatie tunisienne, toujours fidèle à son « pragmatisme » et à la tactique du « dialogue persuasif », va jouer un rôle de premier plan pour la formation, à l'issue du sommet d'Addis-Abéba, en 1971, d'une commission de dix membres chargée de rechercher les moyens d'une *solution de paix juste et équitable à la crise du Proche-Orient*. Toutes les références permanentes de la politique étrangère tunisienne se retrouvent dans ce développement : 1) ses alliés privilégiés tiennent les rôles principaux puisque le Mauritanien Ould-Daddah est chargé du contact avec le secrétaire général de l'ONU, U Thant et le médiateur délégué au Proche-Orient, le docteur Gunnar Jarring; 2) l'OUA agit par étapes, puisque la commission des dix désigne une sous-commission qui sera connue sous le nom de commission des Sages Africains dans laquelle on retrouve Senghor (président et rapporteur), Ahidjo, Mobutu et le Nigérian Gowon; 3) tout est chapeauté par l'ONU.

Les quatre sages se rendirent en Egypte et en Israël. Ils furent mal reçus (dans les formes et pour le fond) à Tel-Aviv, ce qui sensibilisa profondément l'ensemble du continent au problème palestinien. En mai 1973, au sommet d'Addis-Abéba, le terrain se trouva préparé pour une attitude plus audacieuse des Etats africains. Mais le chef de l'Etat libyen (que personne n'avait mandaté, et surtout par le Caire) avait quelques jours auparavant failli tout compromettre en demandant, sur le ton de l'ultimatum à tous les pays africains de « *fixer leur attitude vis-à-vis de l'ennemi sioniste et s'aligner sur celle de la Libye* », et en exigeant que le siège de l'OUA soit transféré au Caire. Ses suggestions furent rejetées par tous les membres de l'organisation africaine et le président algérien Boumediène, par une intervention qui reprenait les grandes lignes du discours de Bourguiba de 1964 que nous

(54) Le Caire, 18/7/64.

évoquions (mais sur un ton plus militant), sut créer une véritable unanimité africaine pour reconnaître « *les droits inaliénables du peuple palestinien* ». Aussi, quand la guerre de Ramadan éclata, en octobre 1973, 27 Etats africains rompirent-ils immédiatement leurs relations diplomatiques avec Israël, s'ajoutant ainsi aux huit qui en avaient déjà pris l'initiative entre 1967 (la Guinée) et 1973 (le Niger).

Dès le Sommet arabe d'Alger, un mois après, sont jetées les bases des nouveaux rapports arabo-africains pour la décennie, fondés sur une alliance politique et économique étroite auxquels la conférence du Caire de 1977 allait donner la solennité historique nécessaire (55).

D) *Une présence par les hommes.*

Depuis 1979, Tunis est devenue le siège de la Ligue arabe et depuis 1959 aucun dirigeant africain ou arabe n'est parvenu à imposer sa stature aux deux aires civilisationnelles à la fois. Certes, dans les processus de leur développement historique commun, les interventions extérieures ont pesé d'un grand poids. Mais cela n'empêche pas les Tunisiens de dire que, malgré leur effacement diplomatique en Afrique, l'histoire a donné raison à leur stratégie : les *leaderships* intra-continentaux générateurs d'unions totales et spontanées ont échoué et le concept de réunions régionales triompha. Quel symbole, ajoutent-ils, que de voir le pays qui a donné son nom à l'Afrique accueillir la Ligue arabe sur son sol. Paradoxalement, et cela ils ne le voient pas (ou ne le disent pas) cette convergence arabo-africaine qui rend justice à leurs vœux va consommer, sur le terrain, pour des raisons de capacités matérielles, leur éclipse. Les nouveaux rapports arabo-africains sont marqués essentiellement par les interventions arabes en Afrique. Ces interventions peuvent être militaires et ce ne sont pas toujours les plus profitables pour l'Afrique. Quelle démesure et quelle tristesse que de voir par exemple de jeunes Arabes envoyés par la Libye (dont des Tunisiens) se battre contre le peuple ougandais pour sauver Amin Dada ! La Tunisie, pour sa part, n'a pas les moyens d'intervenir militairement et n'en a jamais affichés l'intention, même si l'on peut trouver une contradiction entre cette position « responsable » et le fait d'avoir continué à entraîner les commandos de Roberto Holden jusqu'après l'indépendance de l'Angola, et le fait, surtout, de consentir des facilités logistiques aux troupes françaises en plusieurs occasions.

Mais les interventions arabes en Afrique noire sont surtout financières, menées essentiellement par les riches Etats pétroliers. La Tunisie, à ce niveau là, étant donné ses petits moyens, est absente. Mais elle retrouve, de plus en plus une présence. Nous l'appellerons technologique et administrative. L'aide arabe à l'Afrique est doublement modulée. Par l'intermédiaire d'organismes bilatéraux, pour lesquels seuls des pays comme l'Algérie ou l'Irak ont des cadres nécessaires. Les autres, comme l'Arabie Séoudite ou les Etats du Golfe ou (surtout) la Libye, ont recours à des employés et experts liba-

(55) Dès 1974, en Occident, la propagande avait entonné le même hymne, axé sur le même thème : les Arabes ont acheté les Noirs. Cf. à ce propos Mohsen Toumi : « La crise de l'énergie », in *RFEP*, 102, 1974.

nais, égyptiens et tunisiens engagés à titre personnel ou fournis officiellement par leur pays au titre d'accords de coopération. C'est ainsi que de nombreux Tunisiens travaillent dans des organismes comme l'AFARCO (Afro-Arab Corporation for Investment and Information Trade) installée au Koweït, la Banque Arabo-Africaine (dont le siège est au Caire), le Fonds Libye-Emirats Arabes pour le Développement de l'Afrique et la Libyan Arab Foreign Bank (LAFB) installée à Tripoli. Mais les Tunisiens sont surtout présents (à tous les niveaux) au sein des organismes multilatéraux comme la Banque Islamique de Développement constituée en 1974, le Fonds Arabe d'Assistance Technique pour l'Afrique, le Fonds Arabe de Développement Economique (FADES) créé en 1968, et chargé de gérer le compte spécial de l'Organisation des Pays Arabes Exportateurs de Pétrole (OPAEP) pour l'Afrique, le Fonds Spécial Arabe pour l'Afrique, créé en 1974, le Fonds d'Aide aux Pays les plus pauvres (créé à l'initiative de tous les pays de l'OPEP, en 1974). Cette présence tunisienne, toutefois, est surtout sensible au sein de la Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique, la BADEA. Cet organisme a été créé en février 1974 à la suite du sommet arabe d'Alger de novembre 1973. Son capital, de 231 millions de dollars à l'origine, a augmenté depuis. Son siège social est à Khartoum. Son principal objet est d'encourager les capitaux arabes à participer aux projets africains de développement (56). Son président est l'économiste tunisien Chadli Ayari, ancien ministre de l'économie, personnage d'ailleurs qui revient sur les devant de la scène politique tunisienne, d'après nos informations, et appelé peut-être à un destin d'envergure au sein du régime actuel, depuis la maladie du premier ministre en titre, M. Hédi Nouira.

A la limite, on pourrait dire qu'éclipsée, pour les raisons que nous avons analysées jusque là, de la scène africaine sur le plan « d'en haut »,

(56) Voici un tableau des prêts consentis par la BADEA aux pays africains (source BADEA).

Les prêts de la BADEA à l'Afrique			
Pays	Nature du projet	Montant et conditions en millions de dollars	Coût total en millions \$
Ghâna, Côte-d'Ivoire,			
Togo	Cimenterie	10 à 6 % sur 25 ans	225
Congo	Chemin de fer	10 à 4 % sur 25 ans	168,1
Cameroun	Extension du port de Douala	10 à 4 % sur 25 ans	112,1
Ghâna	Culture du cacao	5 à 4 % sur 25 ans	21,9
Madagascar	Construction de routes	2,5 à 3 % sur 25 ans	32,5
Sénégal	Élevage	3 à 2 % sur 25 ans	11,3
Zaire	Adduction d'eau	10 à 4 % sur 25 ans	68
Niger	Construction de routes	7 à 2 % sur 25 ans	37
Tanzanie	Culture du maïs	5 à 2 % sur 25 ans	38,6
Haute-Volta	Chemin de fer	10 à 6 % sur 25 ans	71,7
Bénin	Usine de clinker	8 à 6 % sur 25 ans	8
Mali	Barrage de Sélingué	10 à 2 % sur 25 ans	110
Gambie	Développement rural	4 à 2 % sur 25 ans	11,5
Kenya	Développement rural	5 à 4 % sur 25 ans	35,7
Rwanda	Développement rural	5 à 2 % sur 25 ans	19,8
Sierra-Léone	Product. et distrib. d'électricité	5 à 4 % sur 25 ans	16,7
Zambie	Construction de routes	10 à 4 % sur 25 ans	20
Ile Maurice	Centrale hydroélectrique	10 à 4 % sur 25 ans	16
Haute-Volta	Développement rural	4,5 à 2 % sur 25 ans	16,2
Burundi	Assainissement de Bujumbura	4 à 2 % sur 25 ans	9

Source : BADEA, Khartoum. Service des relations extérieures.

la Tunisie, par la présence de ses citoyens dans les organismes bilatéraux (tuniso-africains) et multilatéraux (arabo-africains) affirme une présence de plus en plus marquée qui exerce une poussée « immanente » et sert la renommée du pays mieux certainement que les personnalités ternes de ses derniers ministres des affaires étrangères. C'est grâce à cette action qu'au sommet de l'OUA de Libreville, en 1977, M. Habib Chatti, alors ministre des affaires étrangères, avait pu dire : « *Nous considérons la coopération Arabo-Africaine comme une étape importante réalisée par les pays du Tiers-Monde pour contribuer à l'instauration d'un nouvel ordre économique international... C'est en somme une coopération sud-sud plus diversifiée et plus poussée...* » (57). Une dernière remarque générale, enfin : parmi les échanges arabo-africains, si les capitaux sont liés aux fluctuations monétaires et politiques qui les affectent très rapidement, les hommes représentent, par leurs compétences et par le contact qu'ils établissent, un courant autrement plus stable et créateur.

La place nous manque, ici — et en plus nous n'en voyons pas la grande utilité — pour donner la liste de tous les accords de coopération conclus entre la Tunisie et ses partenaires d'Afrique noire. Nous nous contenterons donc d'en indiquer les plus importants, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux, et en nous limitant aux plus récents.

— Issu du sommet des non-alignés de Colombo, un Conseil Inter-gouvernemental de Coordination de l'Information se tient à Tunis en février 1977. La Tunisie, dont le ministre de l'information de l'époque, Mustapha Masmoudi, joue un rôle intelligent, y représentera dorénavant l'Afrique avec le Ghâna, le Mozambique, la Somalie, le Togo, et le Zaïre. M. Masmoudi est de nos jours président de ce conseil.

Dans la foulée, un pool des agences africaines de presse est créé.

— Mars 1977 : Une délégation conduite par M. Brahim Turki, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (très actif en Afrique) négocie à Lomé avec le président Togolais Eyadéma un accord global de coopération.

— Septembre 1977 : Signature, à Tunis, avec la Côte d'Ivoire, d'une Convention de formation en entreprise, telle qu'on aimerait en voir beaucoup s'établir entre pays africains. La convention porte notamment sur le développement du système d'apprentissage, la formation de conseillers et de chefs de bureaux nationaux et sur le suivi pédagogique.

— Octobre 1977 : Signature, avec le Cameroun d'un accord de coopération en matière touristique.

— Mars 1978 : La Tunisie est membre de l'Union Interparlementaire Africaine.

— Juin 1978 : Importants accords sénégalo-tunisiens (Cf plus haut « L'axe Tunis-Dakar »).

— Février 1979 : Accord tuniso-sénégalais en matière de transport maritime. Conversations portant aussi sur l'exploitation et la préservation des ressources hydrauliques.

(57) *La Presse*, 7/7/77.

— Février 1980 : Constitution, à Abidjan, d'une Union Africaine des Distributeurs des Eaux (UADE) qui vient concrétiser, en fait, les conversations tuniso-sénégalaises sur le même sujet. La Tunisie, assume la présidence de la commission scientifique et technique de cette Union.

II. LES GRANDES CRISES AFRICAINES.

En Afrique comme en Méditerranée, la Tunisie, en politique étrangère affiche une constante : elle dénonce les interventions des grandes puissances, dans la tradition neutraliste la plus pure. A ceci près que dans son langage la notion de grandes puissances est des plus restrictives. Elle désigne exclusivement l'URSS (58). Cela se constate lors des grandes crises qui ont secoué l'Afrique comme les péripéties de l'indépendance du futur Zaïre, par exemple, et les affrontements en Angola après la déclaration de l'indépendance.

A) *Le Congo.*

Dès les premières semaines de l'indépendance de l'ancienne colonie belge, les troubles ne tardent pas à éclater, suscités par les grandes compagnies minières dont Moïse Tshombé représente les intérêts. Aussi, dès 1959, une conférence spéciale des Etats africains indépendants, tenue à Léopoldville, préconise-t-elle que des troupes seront mises à la disposition de l'ONU. Bientôt d'ailleurs, la scission se précise dans la province du Katanga, au sous-sol très riche, et le 11 juillet 1960 Tshombé en proclame l'indépendance, appuyé par les Belges. Deux jours plus tard, le gouvernement central, dirigé par Patrice Lumumba, demande l'aide de l'ONU. Dans la semaine, le Conseil de Sécurité répond à sa requête et le 18 juillet 3 500 hommes arrivent à Léopoldville. Deux mois plus tard, ils atteindront le nombre de 20 000. Plusieurs pays africains ont fourni des contingents dont la Guinée, le Ghâna, la RAU, le Maroc, l'Ethiopie et la Tunisie. Mais bientôt les trois premiers retirent les leurs, estimant que les « casques bleus » prennent parti contre Lumumba. Un débat complexe s'engage alors aux Nations Unies à l'issue duquel l'assemblée générale reconnaît le gouvernement pro-occidental de Kasavubu, écartant du même coup Lumumba, tombé aux mains des troupes du Général Mobutu qui en ordonnera l'assassinat (59). Les controverses qui ont précédé la décision de l'ONU révèlent une certaine réticence des pays du Tiers-Monde à l'égard du secrétaire général de l'organisation. Mais la Tunisie le soutient sans réserve et jusqu'en 1962, ses troupes permet-

(58) Cf. Mohsen TOUMI, « La politique étrangère tunisienne », in *RFEPA*, 79, 1972.

(59) Il y a une curiosité historique que nous voudrions signaler ici. En 1961, le lendemain de l'assassinat de Lumumba, d'importantes manifestations estudiantines se déroulèrent à Tunis. Un meeting fut même autorisé, à la Bourse du travail. Mais le gouvernement, revenant sur sa décision, envoya les milices du parti Destourien la perturber, aidées par la police. L'Union Générale des Etudiants Tunisiens voulut que son secrétaire général de l'époque, envoyât un télégramme de protestation au président Bourguiba. Il envoya effectivement un télégramme de... soutien au chef de l'Etat. Ce geste qui étonna de la part d'un jeune intellectuel réputé « marxisant » étonna et fut interprété comme une trahison. Le secrétaire général de l'UGET de l'époque s'appelait Mohammed Sayah. On peut dater le début de sa carrière politique de cette défection.

tront à certains Etats occidentaux, par ONU interposée, de saboter toutes les tentatives de construction nationale « progressiste » au Congo. Ainsi, par exemple, en janvier 1961 quand un conflit éclate entre le gouvernement central et le vice-premier ministre Gizenga (compagnon de Patrice Lumumba) les forces de l'ONU n'hésitent pas à participer activement à sa neutralisation. Cette action constitua une ingérence dans les affaires internes du Congo. Elle contredisait l'alinéa 4 de la résolution du Conseil de Sécurité du 9/8/60 (ref. S/4426) qui stipulait que les « casques bleus » ne « devront prendre part à aucun conflit interne ». Dans ces conditions et une fois franchies certaines limites, la fidélité à l'organisation internationale devient une attitude politique partisane. La Tunisie, membre à l'époque du Conseil de Sécurité, en plus de ses coopérants et de ses soldats, se trouvait aussi représentée politiquement dans l'ex-colonie belge par M. Mahmoud Khiary en sa qualité de chef des opérations civiles. Khiary était une personnalité connue dans son pays, où il avait assumé les plus grandes responsabilités (il avait été notamment ministre des PTT). Il va littéralement fasciner ses collègues. Et les intriguer aussi. Il est dommage qu'il n'ait pas voulu (ou pu ?) laisser des mémoires. Cruise O'Brien (60) le qualifie de « personnalité puissante et énigmatique ». Khiary ne cachait pas qu'il trouvait absurde la théorie selon laquelle l'ONU devait s'abstenir de se mêler des affaires intérieures des pays dans lesquels elle opérait. En définitive, il avait le mérite de refuser l'hypocrisie et répétait, souvent : « *Pourquoi sommes-nous ici ? Il faut faire de la politique* ». L'ONU en fit tellement, d'ailleurs que lors de l'élection du gouvernement congolais, 10 jours avant le scrutin, Khiary en exhibait la liste (61). Quel a été le but profond de la participation tunisienne au drame congolais ? Mettre sur orbite la petite Tunisie grâce au « Porteur ONU » ? Sans doute. Prouver, sur le terrain, que l'ONU pouvait tenir les petites nations à distance égale des grandes puissances, grâce aux petites forces du Tiers-Monde, justement ? Certainement non. Ni l'organisation internationale ni les pays qui lui avaient fourni des contingents n'ont été neutres. Il semble que leur ambition était de permettre une « décolonisation » qui ne touchât en rien aux intérêts occidentaux dans un pays riche en matières stratégiques. Etait-il question, au moins, de sauvegarder l'unité de ce pays ? Même pas : le néo-colonialisme se déploie avec d'autant plus de facilité que les pays convoités échouent dans leurs efforts de forger une nation. O'Brien, citant le comte Sforza : « *Luttez jusqu'au bout mais perdez* », laisse entendre que Khiary, précisément (et lui-même aussi, ce qu'il ne dit pas) avait pour instructions : « *d'échouer dans l'unification du Congo* ».

B) L'Angola.

Le cas de l'Angola révèle assez bien les limites de la conception tunisienne en matière de libération nationale. Nous avons vu, plus haut, qu'à

(60) Cruise O'BRIEN, *Mission au Katanga*, Paris, 1964, Plon. Cet ouvrage a été discuté et certains de ses aspects sont effectivement discutables. Aussi nous sommes-nous attachés à vérifier les informations qu'il donne sur la présence tunisienne au Congo. Notre conclusion est que ces informations sont très fiables.

(61) Et elle devait se révéler exacte, à un nom près, celui de M. Bolikamgo.

l'époque de la présence portugaise, la Tunisie avait exprimé sans ambiguïté sa solidarité avec le peuple angolais. Longtemps, en plus, Roberto Holden a incarné son combat, à l'extérieur et depuis les années soixante, il est toujours reçu avec égards à Tunis. Roberto Holden, il faut le comprendre, est ultra-bourguibien. Il a incarné, au sein des mouvements de libération angolais, la tendance qui voulait « décoloniser avec le colonisateur ». Ce qui explique la désapprobation des « modérés » quand, avec le MPLA s'affirma une autre stratégie : mener la décolonisation jusqu'au bout, en en faisant une révolution anti-impérialiste. Ce dépassement, un homme comme Bourguiba ne pouvait l'admettre ni même le comprendre. La manière dont fut acquise la souveraineté d'Etat angolaise signifiait un démenti à ses prédictions sur l'affaiblissement de l'impérialisme puisque ce dernier a lutté jusqu'au bout pour sauvegarder ses intérêts et, en plus de l'héroïsme des Angolais et de l'aide fournie par l'URSS et Cuba, il n'a renoncé à ses projets et n'a abandonné le FNLA et l'UNITA que pour des raisons de stratégie planétaire. L'Angola, historiquement, a dynamité les systèmes idéologiques d'hommes comme Bourguiba, Senghor et Hamani Diori. La plupart des pays africains francophones (à part la Guinée et le Congo) ont joué le mauvais cheval en soutenant les adversaires du MPLA, et parmi eux, le Zaïre (62) s'est engagé très loin dans ce qui n'a été en définitive qu'une application, à l'Afrique, de la théorie des jeux. A cet égard, la position tunisienne a été un modèle de persistance. Au sommet de l'OUA à l'Île Maurice, M. Habib Chatti, alors ministre des affaires étrangères, engageait l'Afrique en faisant allusion à l'Angola, à « ...préserver sa personnalité, ...[à]... être capable de forger sa propre voie pour mieux maîtriser son destin et... résister aux forces extérieures qui ne cessent de l'assaillir ». Une année plus tard, à Libreville, il revenait sur ce problème : « L'Afrique offre... l'image d'un continent... soumis aux antagonismes et aux clivages ». Le responsable de tout cela est : « Le heurt des idéologies inadaptables à notre environnement, à nos traditions, [qui] a favorisé le jeu des influences extérieures ». Suit enfin, un raisonnement analogique curieux : « Au moment où les grandes puissances s'emploient avec acharnement à maintenir et à favoriser la détente et à développer la coopération, il est désolant de constater que l'Afrique s'engage dans une voie inverse qui la mène à l'affrontement et à la destabilisation » (63). Ces exhortations continuellement reprises sont contredites par la pratique politique tunisienne et aussi par la réalité des rapports internationaux. En 1965, déjà, M. Masmoudi (64) réclamait une Méditerranée : « Lac de paix » en n'exigeant, explicitement, que le retrait de la flotte soviétique. En 1977, la Tunisie dénonce la présence des armes russes sur le continent africain et l'intervention des troupes cubaines. Cette présence et cette intervention soulèvent en effet un problème de fond : sont-elles uniquement l'expression d'une solidarité désintéressée, d'une philanthropie politique ? Nous ne le croyons pas. On ne peut logiquement, quand on ne fait que servir la cause du droit des peuples, aider le peuple angolais

(62) La Tunisie et l'Angola viennent, il y a un mois, de convenir de l'établissement de relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs pour 1980.

(63) *La Presse*, 7/7/77.

(64) *Conf. ambassadeurs, op. cité.*

et aider au massacre du peuple erythréen; on ne peut fournir des armes au MPLA libérateur et submerger par air et par terre l'Afghanistan, après Prague. Un anti-impérialiste ne peut admettre aucune justification à ces contradictions. Les Etats ne servent que leurs propres intérêts nationaux. Le romantisme de la guerre d'Espagne avait été surtout celui d'hommes et de femmes intervenant à titre individuel. Les Etats ne peuvent être ni romantiques ni surtout, généreux. Seulement, la diplomatie tunisienne est mal placée pour dénoncer les interventions étrangères quand elle observe un silence plus que complice sur les interventions françaises au Shaba, par deux fois, et au Sahara occidental. Son discours sur les idéologies importées sonne aussi creux que quand il sermonne l'opposition intérieure et justifie la répression policière et armée.

C) *Solidarités.*

L'un des termes dont on use le plus sur le continent africain est celui de « solidarité ». Reste à voir ce qu'il implique dans la pratique politique tunisienne.

Quoiqu'on puisse en penser actuellement, on ne doit pas oublier que cette pratique, en Afrique, a été inspirée et menée par des hommes qui ont livré, au sein du Destour un long et difficile combat contre une grande puissance coloniale. Aussi, quand ces hommes affirment leur solidarité avec les peuples africains encore soumis au colonialisme, ils sont sincères. Si les dirigeants des mouvements de libération fréquentent Alger en permanence, ils ne dédaignent pas l'escale de Tunis où malgré toutes les ambiguïtés et toutes les compromissions, l'établissement en force de l'OLP et, dernièrement, celui de la Ligue Arabe ont créé un environnement diplomatique important. Les prises de position de Bourguiba en faveur de la libération de l'Afrique australe comme nous l'avons vu, et de l'Afrique lusophone, sont très anciennes. Elles continuent d'être rappelées et reformulées par la diplomatie tunisienne. Il y a trois ans, au sommet de l'OUA de Libreville, M. Chatti insistait : « *C'est aux mouvements de libération qu'il appartient de tirer le meilleur parti de la situation, mauvaise, des pouvoirs blancs de Rhodésie et d'Afrique du Sud, en veillant essentiellement à préserver ou à reconstituer leur unité politique et militaire* ». Et dans un débat à l'Assemblée Nationale tunisienne, en décembre 1977, alors que, grâce au poids de l'UGTT, les députés s'enhardissaient à parler librement, le député Khelifa Abid, un syndicaliste justement, avait demandé que les contacts avec les mouvements de libération ne soient pas exclusivement réservés aux diplomates professionnels mais confiés aussi à la : « *diplomatie populaire.. aussi importante que la diplomatie officielle* » tandis qu'un autre député, syndicaliste aussi, M. Abdelaziz Bouraoui, voulait connaître dans le détail le montant de l'aide accordée aux combattants de la Namibie et de l'Erythrée. Les représentants de ces dernières contrées visitent assez fréquemment la capitale tunisienne et dernièrement, l'un deux, M. Idrissi, rappelait que le FLE (Front de Libération de l'Erythrée) « *bénéficie de l'appui total de la Tunisie* ».

(65) Ne pas confondre avec M. Tijani Abid, secrétaire général imposé par le pouvoir à l'UGTT le 26 janvier 1978.

L'anticolonialisme de la diplomatie tunisienne n'est donc pas une pure abstraction, grâce surtout à la pression exercée par le peuple tunisien. Mais cet anticolonialisme s'arrête là ou commence l'anti-impérialisme. Le leit-motiv est la décolonisation en douceur, seule susceptible d'épargner aux peuples et aux militants « *les épreuves de la violence et de l'affrontement inutiles* ». (66) Celà peut être traduit ainsi : la tâche de construire un Etat et de former une nation homogène (nécessité effective dans plusieurs pays africains) doit échoir aux éléments modérés et si possible pro-occidentaux parmi les combattants pour l'indépendance. Cette contradiction — les conclusions venant enlever toute valeur aux prémisses de la proposition — est constante et cette constance montre ce qu'il y a d'anachronique, aujourd'hui, dans la stratégie bourguibienne puisque le monde africain a évolué autrement qu'elle le prévoyait. Les radicaux ne reçoivent plus les leçons mais en donnent, sur le terrain. Ils tendent même à devenir majoritaires sur le continent alors que les premiers leaders disparaissent — Bourguiba est l'un des rares survivants — et disent, le plus souvent : « Bourguiba connais pas ». Comment, dans ces conditions, avoir de projets diplomatique ? La Tunisie ne vivrait-elle plus que sur la gloire des années soixante ? Mais ce capital ne peut que se rétrécir. Après la dernière victoire de M. Mugabé au Zimbabwe, le président tunisien lui a adressé un long télégramme de félicitations. Mais est-ce l'amorce d'un dialogue et ce dialogue sera-t-il possible ? Tant de choses séparent les deux hommes et les appareils politiques qu'ils incarnent et contrôlent; les séparent plus encore les manières respectives dont l'un et l'autre sont arrivés au pouvoir. Deux mondes, deux époques.

La Tunisie, bien entendu, pratique aussi la solidarité entre « modérés ». Seulement, les notions mêmes de modérés et de radicaux, héritées de la typologie politique occidentale, se trouvent aujourd'hui remises en question dans la pratique. M. Kadhafi est radical quand il aide le F. Polisario; mais M. Kadhafi, subitement calmé par un entretien télévisé de M. Giscard d'Estaing, est un modéré (67). M. Kadhafi voulant « libérer » d'un seul coup l'Irlande du Nord, le Tchad, les Philippines etc... a des menées (et des visions) révolutionnaires; mais M. Kadhafi défendant Amin Dada et Bokassa est incontestablement un allié de la réaction. L'erreur serait de se gausser" de cette politique : d'abord elle a les moyens financiers de ses contradictions et, surtout, elle exprime la recherche par les Africains d'une voie nouvelle d'expression politique. La voie libyenne n'est certainement pas une réussite pour le continent mais elle permet, par comparaison, de montrer à quel point des hommes comme les présidents sénégalais, ivoirien et tunisien sont d'un autre temps. Leurs politiques forment un système anachronique qui ne tient que par les liens entretenus avec la France, *bilatéralement*. La Francophonie demeure un projet et l'OCAM représente peu de poids, opérationnellement. L'Afrique francophone est organisée par la France comme l'ensemble des cellules d'un parti communiste, selon les techniques du cloisonnement.

(66) *La Presse*, 7/7/77.

(67) Conférence de presse du chef de l'Etat français dans laquelle il rappelle que son pays n'a envoyé que des avions de transport à Gafsa.

Nous trouvons là, d'ailleurs, l'une des réponses à la question : pourquoi Paris s'est toujours montré réservé vis-à-vis du projet francophone ? C'est que malgré ses avantages évidents et malgré toutes les précautions, en mettant tant soit peu les Africains en contact horizontal, il comportait le risque de conforter les idées d'unité et de complémentarité. Autre symbole : ni le général de Gaulle, en 1966, ni Georges Pompidou, en 1971 en visitant Addis-Abéba, n'avaient daigné visiter le siège de l'OUA. La France, essentiellement, veille à la permanence d'un « centralisme impérialiste » pour paraphraser le jargon des partis communistes. Par conséquent, on ne peut parler de solidarité voulue entre les Africains « modérés » mais de solidarité objective entre pays ayant adopté le même alignement sur une grande puissance. Comment affirmer une personnalité diplomatique dans ces conditions ? La Tunisie se trouve réduite à des contorsionnements conceptuels : en même temps elle dénonce les hégémonies étrangères et ne veut pas qu'on oublie qu'elle lie son sort à l'occident. C'est ce qu'un diplomate en poste en Europe a qualifié, devant nous d'« alignement honteux ».

Bien entendu, rien n'est monolithique. La Tunisie dénonce l'intervention de l'URSS (indirecte) et de Cuba (directe) en Angola, en Ethiopie, mais affirme entretenir avec les Soviétiques de bonnes relations. La Tunisie rejette le maoïsme comme le marxisme et le léninisme, et en cela adopte la même attitude que plusieurs autres pays africains. Mais tout comme ces derniers elle apprécie l'efficacité et le coût très bas de la coopération technique chinoise.

Après la Tanzanie, le Zaïre, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Mali, les Chinois viennent d'entreprendre en Tunisie un grand ouvrage à l'importance économique considérable : le percement d'un Canal de 120 km qui reliera le principal fleuve du pays, la Medjerda au Cap-Bon : grande région agricole et touristique (68).

TROISIÈME PARTIE

LES DIMENSIONS IDÉOLOGIQUES

En principe, exposer l'inspiration idéologique de la politique africaine de la Tunisie revient à suivre un schéma évident : la Tunisie est alignée sur l'Occident ; elle ne s'inspire donc au sud du Sahara (comme dans toute sa politique étrangère) d'aucune idéologie qui lui soit propre. C'est vrai et nous avons déjà montré la situation de relais de la Tunisie. Mais en même temps c'est trop simple. Au fil des décades, malgré la permanence de la présence culturelle occidentale sous des formes qui tiennent plus du néo-colonialisme que des échanges culturels, malgré la rupture, en 1969, avec l'orientation socialiste et l'engagement dans la voie capitaliste, le peuple tunisien n'a pas laissé passer le train de l'histoire. Une poussée d'abord

(68) En octobre 1977 le chef d'état-major des armées de la RPC avait visité la Tunisie, invité par le ministre de la défense de l'époque, M. Abdallah FARHAT.

sourde, puis violente, depuis 1973, a toujours obligé les autorités du pays à ne pas rejeter systématiquement toute référence au socialisme, par exemple — ne serait-ce que sous la forme du S du sigle PSD — et à éviter de heurter brutalement le sentiment islamique des tunisiens. Certes, ce ne sont là que des camouflages. Mais on n'éprouve le besoin de camoufler que ce qui heurte le sentiment collectif et populaire. De plus, l'impact du discours dans la réalité sociale et politique est tel que l'évocation, même purement rituelle, du socialisme, finit par représenter une réalité idéologique. Sans le vouloir et sans le savoir trop, le régime tunisien réinvente le pari pascalien.

I. Le « socialisme castrat ».

Depuis le congrès de Bizerte d'octobre 1964, le parti destourien au pouvoir en Tunisie s'appelle Parti Socialiste Destourien (PSD). On a beaucoup dit et écrit sur le socialisme destourien (69). Rappelons qu'au niveau de l'énoncé théorique, il se réclame de la raison technicienne, des principes de justice et de solidarité, qu'il fait appel, historiquement, plus à la révolution française et à Lincoln qu'à Marx, Engels, Lénine ou Moa-Tsé-Toung et refuse la lutte de classes; qu'au niveau de l'organisation politique, il s'inspire avec ferveur de la « discipline nationale dont l'URSS donne l'exemple » en subordonnant toute action à l'Etat et toute initiative politique à l'instrument fondement de cet Etat, le parti unique; qu'au niveau de la réalisation historique, enfin, il se caractérise par une suite de réformes économiques, dans tous les secteurs, voulues officiellement par tout le régime et couvertes de l'entière autorité de Bourguiba dont le soutien et l'aval ont été constamment réitérés à l'homme qui sur le terrain a mené l'expérience, Ahmed Ben Salah.

Dès septembre 1969, pourtant, par la conjugaison des propres erreurs de l'expérience (70) avec l'aboutissement des complots d'une bourgeoisie liée à l'étranger et qui n'a jamais admis le socialisme, le revirement d'un PSD dont bien des cadres demeuraient hostiles à l'homme Ben Salah et à ce qu'il incarnait de renouveau et, enfin, les pressions occidentales, françaises notamment, un véritable coup d'Etat interne va réorienter l'ensemble des options du régime vers un capitalisme de plus en plus affirmé, qui culminera avec les lois d'avril 1972 et d'août 1974 sur les investissements étrangers. Amorcée dès le début de 1970, l'intégration du pays dans la distribution internationale du travail, devient irréversible avec ces lois. Et c'est sur ces entrefaites que va se tenir du 1^{er} au 6 juillet 1975 à Tunis, une conférence panafricaine pour discuter du développement planifié en Afrique et des « voies africaines vers le socialisme ».

Cinq ans après, nous ne croyons pas que cette conférence, ait fait avancer la cause du socialisme et nous ne nous y arrêtons donc pas pour examiner la problématique du socialisme en Afrique. Amorcer un tel examen en partant de la politique africaine de la Tunisie actuelle serait une démarche

(69) et (70) Cf. Mohsen TOUMI, *RFEPA* n°s 107 et 111, les *Temps Modernes* d'octobre 1977 (op. cité), Tunisie, pouvoirs et luttes (op. cité), ainsi que Ahmed BEN SALAH, *Entretiens avec Marc Nerfin*, Maspéro, Paris, 1974.

soit trop sophistiquée soit déficiente. Ce qui nous intéresse dans la conférence de 1975 c'est sa signification historique. Elle avait un précédent : la conférence qui s'était tenue à Dakar, en 1962, sur le socialisme et l'Afrique. Mais dans la capitale du Sénégal les principaux intervenants étaient des socialistes européens, alors que dans la capitale de la Tunisie, les participants sont exclusivement africains. Avaient été invités « *tous les partis politiques reconnus légalement dans les pays membres de l'OUA, de même que les mouvements de libération nationale reconnus par l'OUA* » (71). 36 organisations sont ainsi invitées. Six ne viennent pas : il s'agit des représentants de la Tanzanie, du Mozambique, du Kénya, de Guinée-Bissau et du Burundi. Un grand nombre d'autres partis africains ne sont pas invités du tout et en particulier ceux de Guinée, du Nigéria, d'Ethiopie, du Ghâna. Sur quelle base s'est donc effectuée la sélection ? Sur la base de la réalité des options socialistes ? Que venait faire alors à Tunis... le PSD ? Sur la base de l'absence de pouvoirs issus des casernes ? Que venaient faire alors à Tunis... un bon nombre des participants, et en particulier le « Maréchal » Bokassa ? Sur la base de la présence effective, dans les pays invités d'un débat politique démocratique ? Que venaient faire, alors à Tunis... tous les participants ? Autres remarques : l'Angola en lutte est représenté triplement, par le MPLA, l'UNITA et le FLNA avec Roberto Holden en personne ; participent, en tant qu'observateurs, à la conférence : l'OLP, l'Union Panafricaine de la Jeunesse, l'Union des Journalistes Africains et la Société Africaine du Caire. En définitive, on remarque que les partis se réclamant du Socialisme nominalement ne sont pas majoritaires et surtout que ceux qui pratiquent un anti-impérialisme effectif et essaient de mener quand ils sont au pouvoir (ou proposent quand ils n'y sont pas) une politique étrangère indépendante sont minoritaires. Les mouvements de libération nationale mis à part, enfin, et, si l'on excepte le Maroc, tous les partis présents représentent des Etats. Le pluralisme politique étant peu pratiqué en Afrique, des dizaines de partis d'oppositions se trouvent ainsi écartés faute d'être légalement reconnus dans leurs pays.

La conférence a connu deux réunions préparatoires : l'une à Dakar, en décembre 1974 et l'autre au Caire en mars 1975. A quoi correspond alors, politiquement, le choix du mois de juillet 1975 ? Sur la scène internationale, le régime de Saïgon, au Vietnam, s'effondre. Sur la scène arabe deux faits retiennent l'attention : l'assassinat du roi Ibn Séoud d'Arabie et la réouverture du Canal de Suez. Sur la scène africaine, la première moitié de l'année voit les luttes en Mozambique, en Angola, en Guinée-Bissau entamer la dernière ligne droite qui les mènera vers l'indépendance, puisque ces colonies portugaises, après la révolution de Lisbonne, sont en pourparlers pour mettre au point les dernières modalités de leur accession à la souveraineté totale. Le Mozambique est indépendant depuis le 25 juin, les Iles du Cap-Vert le deviennent le jour juste de la clôture de la conférence (le 6 juillet). Le même jour, aussi les Comores fêtent leur libération. Sao-Tomé

(71) Nos sources, pour ce qui concerne cette conférence sont : a) des notes prises en commission par certains des participants et qui font partie de nos archives personnelles; b) L'hebdomadaire gouvernemental tunisien *Dialogue*, 44, de juillet 1975; c) *Libertés I, II, III*, de Léopold SENCHOR, Paris, Le Seuil; d) Le journal *L'Action*, daté du 3/7/75.

et Principe fêteront la leur le 12, et l'Angola le 11 novembre. Autre fait : la toute récente révolution éthiopienne lance son programme de réforme agraire. Sur le plan maghrébin, enfin, le roi Hassan II prépare les conditions politiques qui vont lui permettre en novembre d'organiser la Marche Verte en direction du Sahara Occidental tandis que l'Algérie, le 3 juillet, a fêté sa 13^e année d'indépendance et le 10^e anniversaire de la « réorientation » de juin 1965, après avoir lancé l'idée d'un nouvel ordre économique international. Sur la scène tunisienne, enfin, les premiers mois de 1975 sont riches en événements : le 18 mars, un amendement de la constitution fait de Bourguiba un président à vie; fin mars le Mouvement d'Unité Populaire, animé par Ahmed Ben Salah, publie son « Manifeste »; en avril, un nouveau code de la presse accroît la main-mise du pouvoir sur l'information. Ces points de repère historiques mettent en relief certaines des motivations profondes des organisateurs de la conférence, parmi lesquels le Sénégal et la Tunisie ont joué un rôle prépondérant : alors que des révolutions exemplaires, menées au nom du socialisme, triomphent dans le monde et particulièrement en Afrique, il faut ne pas perdre le contact avec l'idée de socialisme, prestigieuse et source d'autorité; mais des tensions sont déjà sensibles entre radicaux et modérés (ces derniers ayant été démentis par l'histoire) et il convient de montrer aux premiers le poids des seconds) afin de prévenir les conflits dont risquaient de profiter les Etats révolutionnaires et aussi, à l'intérieur de chaque pays, les forces d'opposition qui se réclament du socialisme et de l'anti-impérialisme. C'est ce qui explique, entre autres mobiles, il nous semble, la tenue d'une conférence sur le socialisme dans la capitale d'un régime devenu quasi monarchique, et son organisation par un parti vidé de ses forces les plus vives et qui, pour la première fois dans son histoire, voit un exclu, Ben Salah, refuser tout compromis, échapper à la liquidation physique (72) et par surcroît organiser un mouvement qui s'affirme sur les scènes nationale et internationale, comme le regroupement des socialistes.

A l'époque, l'un des journaux officiels tunisiens affirmait que l'Afrique était « en état de négociation avec le socialisme » (73). Mais pour quoi ? Pour l'intégrer comme option ou pour s'en prévenir ? La réponse peut être apportée d'abord par la déclaration finale et ensuite par l'histoire la plus récente. La déclaration finale est le fruit des travaux de quatre commissions : 1°) Le développement et la planification en Afrique; 2°) La participation populaire et le développement en Afrique; 3°) La coopération régionale en Afrique; 4°) L'Afrique et la coopération internationale. Les thèmes mêmes assignés à ces commissions comprenaient à priori une orientation : nulle part ne figure le terme « Socialisme ». On le cite indirectement, par l'intermédiaire du terme « Planification » et c'est déjà tout un programme. D'emblée, on ne retient du socialisme que ses moyens technocratiques. Autrement dit, on le vide de tout contenu idéologique. Cette démarche réductrice marque la résolution finale : on va y parler du développement

(72) SUR M. BEN SALAH, cf. *Entretiens avec Nerfin*, op. cité; MOHSEN TOUMI, « La stratégie de l'élimination, in *Temps Modernes*, avril 1978, et in *Tunisie, pouvoir et luttes*, les chapitres : « La greffe et le rejet », et « Le mouvement d'unité populaire », p. 225 à 339.

(73) Cf. *Dialogue*, op. cité.

et de l'Etat :

« Il existe un large consensus sur les grandes orientations et une convergence effective dans les objectifs assignés à l'action de développement en Afrique :

« Il est apparu en effet :

— Que les stratégies africaines ont pour ressort essentiel l'homme, qui est et demeure la fin suprême et l'instrument privilégié de toute action de développement, celle-ci devant tendre à en faire un être majeur, un membre responsable d'une société solidaire organisée;

— Que tout effort national doit viser à promouvoir le développement et à édifier le socialisme à partir du développement;

— Que les pays africains ne peuvent promouvoir le développement qu'en imprimant à leurs économies un rythme de croissance accéléré... et une organisation judicieuse de ce développement. »

Les autres conclusions mettent l'accent sur la nécessité d'adopter un rythme de croissance accéléré par la mobilisation des ressources humaines ce qui implique une prise de conscience au sein des masses, et,

« — ... De ce fait, les partis politiques, grâce à leurs structures solides, constituent le cadre approprié, pour une organisation rationnelle des forces productives et pour une mobilisation générale des masses populaires, par un travail continu d'orientation, d'éducation et d'information indispensable à toute entreprise de développement »...

Les partis politiques africains sont convaincus :

— Que le développement nécessite une planification judicieuse... C'est un fait que développement et planification sont indispensables.

— Que c'est à l'Etat qu'incombe la mise en œuvre...

— Que le rôle de régulateur dévolu à l'Etat suppose une intervention puissante et décisive...

— L'Etat doit pouvoir participer, directement, à la production, en s'y associant, ou indirectement, au moyen de diverses initiatives.

— Considérant que l'action de l'Etat... ne peut être déployée dans l'isolement et l'autarcie... »,

La résolution recommande la coopération horizontale, inter-africaine et aussi une large ouverture à la coopération verticale avec les pays développés, que devrait préparer : *« une rencontre tripartite Euro-Arabo-Africaine en vue d'engager le processus d'une coopération triangulaire dans le cadre de pactes communs pour le développement »*. Tout cela, bien entendu, en réclamant un nouvel ordre économique international et en condamnant *« l'impérialisme, le colonialisme, le néo-colonialisme... le sionisme international et la discrimination raciale »* (74).

Ces conclusions surprennent, d'abord, puisque les voies africaines vers le socialisme, thème de la conférence, ne sont ni esquissées ni même évoquées. Par ailleurs, elles évacuent le problème essentiel de la plupart des pays représentés : le problème agraire. S'en dégage, en fin de compte un

(74) C'est nous qui soulignons.

flou bien diplomatique qui permet de rappeler des vérités qui auraient pu être énoncés en n'importe quelle circonstance, et aussi bien par l'Algérie, par exemple, que par la Côte-d'Ivoire, pourtant si différentes. Certes, à chaque fois qu'il y a recherche d'un consensus, on tombe dans le vague et le clair-obscur, mais il semble bien que ce manque de précision n'a affecté que ce qui touche aux problèmes du socialisme, car par ailleurs s'affirme sans ambiguïté la mystique de l'Etat démiurge, maître du développement (mot quasi magique), servi par un parti défini implicitement comme unique et omniprésent. Quant aux masses, bien qu'on ait pris, au départ, la précaution de dire que l'homme est la finalité de tout développement, elles ne se trouvent invoquées que pour bien spécifier qu'elles doivent être « mobilisées », « éduquées », « orientées ».

La consultation des minutes de la conférence est très intéressante à cet égard : de franches discussions ont eu lieu sur le marxisme, le léninisme, la théorie de la lutte des classes, mais on a finalement l'impression que les échanges « spéculatifs » n'ont été qu'un moyen de confrontation entre Etats défendant chacun sa voie non pas vers le socialisme (ou son contraire) mais vers sa propre pérennité. Cette pérennité, par contre, n'a posé aucun problème, y compris dans la conception de ses assises : *Rejet de la lutte des classes/Cohésion nationale/Développement ciment de cette cohésion/Planification moteur du développement/Parti unique mobilisateur des masses pour alimenter toute la machine.*

Cette construction, en fait, s'est dégagée des expériences des Etats africains indépendants et elle a eu le mérite involontaire de mettre en évidence le fait que le socialisme n'est pas réductible à la seule planification, ni même à la nécessité du développement confondu avec la croissance économique. Depuis cinq ans que la conférence s'est tenue, cela n'a cessé de se confirmer. Après cinq ans, aussi, nous avons pu mesurer que la conférence de Tunis a été en définitive une cérémonie à deux volets entre lesquels les organisateurs étaient parvenus à garder l'équilibre. Intercession pour le socialisme en commission (dont peu de choses ont été rendues publiques) et conjuration du socialisme au grand jour par deux exorcistes, Bourguiba et Senghor, relayée par les média avec tapage. Le président tunisien a essayé de justifier, sans le nommer, le coup d'arrêt de 1969. Le président sénégalais, sous prétexte de « rupture idéologique avec les lectures du centre » (75), a présenté une lecture du marxisme qui se voulait normande, mais qui se résuma, en fait, à la dissertation pataude d'un khâgneux ébloui par Alain.

Deux mois après la conférence, M. Abdou Diouf, premier ministre sénégalais, visitait la Tunisie et à l'issue de son périple un communiqué commun tuniso-sénégalais se félicitait « de la similitude des options politiques et idéologiques du Parti Socialiste Destourien et de l'Union progressiste Sénégalaise ». Le texte aborde ensuite différents problèmes concernant les relations entre les deux pays ainsi que les grands problèmes internationaux mais du socialisme, nulle mention (76). Cela n'empêcha pas, cependant, trois

(75) Elie COHEN-HADRIA, *Maghreb-Machrek*, 72, juin 1976.

(76) *La Presse* du 30/9/75.

ans après, une conférence de concertation des partis africains se réclamant du Socialisme de se tenir à Dakar (dès le 21/9/78) et à laquelle participa le PSD, représenté par M. Sayah, son directeur. La base idéologique de cette conférence avait été d'ailleurs esquissée par M. Nouira, premier ministre tunisien, à Dakar même : « *Nous sommes aussi d'accord sur le type de société où la prospérité doit être... réalisée par la concertation et le dialogue... et doit bannir tout ce qui est de nature à créer la zizanie et les conflits* » (77). Les média sénégalais et tunisiens donnèrent un large écho à cette déclaration. En définitive, l'un des résultats les plus concrets de la conférence de Tunis a été... le réaffermissement de l'axe Tunis-Dakar, avec tout ce qui en sous-tend les démarches : alignement sur l'Occident, la Francophonie et les efforts acharnés mais demeurés vains jusque-là, du président sénégalais pour que l'Internationale Socialiste admette le PSD au moins comme observateur. Efforts acharnés et toujours aussi vains pour que l'Internationale Socialiste ne condamne pas le régime tunisien après le 26 janvier 1978.

Un ancien numéro de la revue sénégalaise *Ethiopiennes*, « *Revue socialistes de culture négro-africaine* » arbore une couverture qui est à elle seule tout un programme : s'y succèdent les noms de Senghor, de Mohammed Sayah et de Bettino Craxi, le secrétaire général du Parti Socialiste Italien, grand ami du régime destourien. Ces trois noms symbolisent ce que nous pourrions appeler le « socialisme castrat ». Tels ces chanteurs d'opéra napolitains qu'au XVIII^e siècle on mutilait dès l'enfance pour qu'ils conservent une voix de soprano, certains en Afrique (et ailleurs) s'emploient à chaque fois qu'il s'affirme, à vider le socialisme de toute réalité, à empêcher qu'il produise tout fait social susceptible de devenir irréversible. Mais en même temps, ils prennent garde à ne pas le discréditer et le liquider totalement de manière à ce qu'il demeure un thème de discours, à la jeunesse potentielle justificatrice possible (comme en Tunisie) des engagements capitalistes les plus rétrogrades : alibi, camouflage. Il existe un magnifique Hadith qui dit : « Si tu n'as plus aucune pudeur, tu peux faire ce que tu veux » (78). Ce qui nous amène à l'Islam.

II. L'ISLAM.

La réalité de l'Islam en Afrique noire est telle que toute appréciation des présents et des avenir de certains pays aboutirait à des contresens si elle n'en tenait pas compte. Djibouti et la Somalie sont musulmans à 100 % ; le Sénégal à 87 % ainsi que la Gambie ; le Niger à 84 % ; la Guinée à 80 % ; le Mali à 73 % ; le Tchad à 66 % ; l'immense Nigéria à 48 % et la séculièrement chrétienne Ethiopie à 43 % (pourcentage dû à l'Erythrée, musulmane à 100 %). Dans d'autres régions, si l'Islam est minoritaire, il exerce néanmoins un « rayonnement culturel » que ne laisse pas supposer le nombre de ses adeptes. C'est le cas, notamment, en Haute-Volta (26 %),

(77) *La Presse* du 16/6/78.

(78) Les hadiths sont des « jugements » attribués aux prophètes. Celui que nous citons s'énonce ainsi en arabe : « *Wa In Lam Tastahi Fa'Fhal Ma Chi'ta* »..

en Côte d'Ivoire (où il n'y a que 25 % de musulmans), en Tanzanie (35 %), au Mozambique (16 %), au Malawi (11 %) et au Cameroun (16 %) (79). Cet attrait a un impact politique qui n'échappe ni aux pays arabes ni au monde nègre, depuis longtemps. Des constructions de mosquées, l'établissement d'instituts culturels lui ont donné sa concrétisation. Depuis la rupture de l'Afrique noire avec Israël, cette concrétisation est devenue économique aussi et s'est accélérée, ce qui n'a pas plu en Occident. Elle dessert objectivement ses intérêts. Aussi certaines analyses ont-elles cherché à la disqualifier en la présentant comme la main-mise de « l'impérialisme arabe » sur l'Afrique. Il faut dire que des éléments propres à l'exploitation malveillante leur ont été fournis par l'Islam caricatural d'Amin Dada, la conversion miraculeuse de M. Bongo devenu El-Haj-Omar et par l'indécente entreprise qui a fait de Bokassa un « Croyant exemplaire ».

L'Islam est une question de foi et non pas de pantins que l'on manipule (ou que l'on s'imagine manipuler). Son vécu doit être examiné en considérant les peuples. A cet égard, les statistiques du pèlerinage à la Mecque sont intéressantes (80). Si, par exemple, le nombre de pèlerins, entre 1973 et 1974 n'a augmenté que de 10 (dix) personnes pour un pays comme la Libye (30 705 à 30 715), il a doublé pour le Cameroun (2 245 à 4 422) presque doublé pour le Tchad (2 798 à 4 921), considérablement augmenté pour le Mali (1 729 à 2 628) et le Nigéria (38 839 à 51 764) et presque triplé pour le Niger (2 454 à 7 030). Les Etats qui ont défigurés ces réalités par des mascarades et ont couvert, aidé voire glorifié des fous sanguinaires n'ont rendu service ni à l'Islam ni à l'Afrique. Leurs motivations pouvaient être la lutte contre Israël, le messianisme religieux, une volonté de se donner une stature politique planétaire ou tout ce qu'on voudra d'autre mais leurs initiatives ont objectivement retardé la difficile marche en avant du continent africain et fait le jeu de l'impérialisme, qui a eu une magnifique occasion de camoufler la défense de son idéologie battue en brèche par l'Islam par la défense des droits de l'homme africain, foulés par lui depuis deux siècles.

L'Islam, en Afrique, est vécu comme foi et aussi comme culture. Dans la civilisation arabe et la langue arabe, le monde nègre voit plus qu'un accès aux sources de la foi (le Coran et les Hadiths) un moyen de sortir de la solitude culturelle et de briser le tête à tête avec l'Anglais ou le Français. La langue arabe aussi, est perçue (avec raison) comme un moyen d'ouverture sur le monde moderne. La grande expansion démographique des aires islamisées renforce les points d'ancrage tels que la renommée des grands centres de culture islamique et leur attraction. L'Université El-Azhar, au Caire, sur 5 600 étudiants étrangers compte 2 400 Africains. Il s'en trouve aussi dans les centres d'enseignement coranique de Fès et de Marrakech, à l'Université de Riadh et à la faculté de théologie de Tunis (81), en pleine renaissance, actuellement, et aussi en pleine ébullition. Des

(79) Nos sources viennent d'abord de l'excellent ouvrage de J. Cuoq : *Les musulmans dans le continent africain*, Paris, Larose, 1975, et de réévaluations (pour la période 75/80) calculées par nos soins.

(80) *Idem.*

(81) Héritière de la séculaire université de la Zitouna.

systèmes de valeurs circulent ainsi et rappellent au monde noir qu'il a un grand passé islamique, serviteur de grands desseins historiques comme ceux, pour ne remonter qu'au 19^e siècle, d'El-Haj-Omar (au Sénégal et au Mali), d'Osman Dan Fadio (au Nigéria du Nord), de Samory Touré (en Guinée) et, pour évoquer les temps actuels de Cheikh Ibrahima Nyass (sénégalais, très influent dans le Nord du Nigéria). Les moyens de communications modernes (malgré leur insuffisance) ont accéléré cette dynamique. Mais elle a profité aussi, paradoxalement, des obstacles naturels qui lui ont barré le chemin, tels que la forêt tropicale. Ils l'ont obligée à les contourner et, partant, à couvrir de larges espaces, ce qui a fixé l'Islam aussi bien dans la brousse que dans les villes. Il s'est particulièrement développé dans les ports. Les vecteurs sociaux sont aujourd'hui, (rejoignant en cela la tradition classique du Tabchir (82)) des « *commerçants, courtiers, artisans, parfois entrepreneurs* ». Ils sont rejoints, du fait de l'exode rural, par des migrants de plus en plus nombreux. Alors, « *La quête et l'offre de l'emploi, rapprochent ces deux catégories, selon diverses nuances* » et en fin de compte « *Vertu islamique d'hospitalité et volonté d'élargissement et d'affirmation du groupe, se conjuguent pour l'accueil, l'intégration et, finalement, la valorisation de l'individu* » (83). Le résultat est l'émergence de communautés socio-religieuses bien structurées, riches, donc puissantes, ce qui se traduit dans la réalité du politique et fournit à l'équation si compliquée des équilibres au sein du pouvoir d'Etat ses paramètres les plus déterminants. Ces paramètres sont complexes, de par les ambivalences inhérentes à l'Islam : il est national et transnational (La *Oumma* est universellement perçue); spirituel et temporel. La présence au Nord et au Sud du Sahara, d'un Islam de plus en plus « acrocheur » devient le terrain d'interpellation Maghreb/Afrique noire le plus névralgique.

Comment la Tunisie y répond-elle ? En considérant l'histoire du pays, plus haut, nous avons vu qu'il a joué un rôle quasiment matriciel dans la propagation de l'Islam dans le continent. Pour ce qui est du présent, il se trouve mal placé pour toute action islamique dans les aires nègres. Ses moyens financiers sont modestes. Il ne peut pas, non plus, intervenir au nom d'un quelconque *Djihad* étant donné la faiblesse de son armée et d'ailleurs il n'en a jamais manifesté l'intention. Il n'a pu, jusque là, qu'envoyer des professeurs d'arabe (et non des prédicateurs) du Sénégal aux Comores, en passant par la Mauritanie. A ces raisons, objectives, s'en ajoutent d'autres, qui découlent des options fondamentales de la Tunisie. Dès l'indépendance, l'Etat tunisien, fait unique dans le monde musulman, depuis la Turquie de Mustapha Kemal, s'est employé à laïciser la société et ses institutions. Deux mesures ont eu une portée considérable : 1°) Un Code civil qui supprimait les atroces et corrompus tribunaux religieux, réformait le divorce en préservant les droits de la femme et préservait la cellule familiale en supprimant la polygamie; 2°) La nationalisation des biens de main-morte (*habous*), support en fait du maraboutisme, lequel disparut aussi du même coup en tant qu'institution.

(82) Le *Tabchir* c'est le fait d'aller porter la foi, dans le sens spatial du terme.

(83) Pierre RONDOR in *Afrique Contemporaine*, 90, avril 1977.

Cet engagement libérateur dans une nouvelle interprétation de l'Islam adaptée au monde moderne et à ses luttes, l'apparition de nouveaux modes de rapports sociaux ont été un acquis inestimable de l'ensemble du peuple tunisien. Ils ont amené aussi la Tunisie à projeter sa laïcité sur ses rapports avec les autres pays musulmans. Si à l'université de Dakar, en 1965, Bourguiba cite l'Islam parmi ce qui unit son pays au Sénégal, il n'infléchira jamais la politique africaine de son pays dans le sens d'un quelconque panislamisme. Il l'aurait voulu, d'ailleurs, qu'il n'en aurait pas eu la possibilité. L'Islam noir est demeuré très attaché à l'orthodoxie (Ramadan, polygamie) et, surtout, il est structuré autour des marabouts et des confréries comme les Quadiriya, les Tijania, les Himaliya et les Issaouias. La Tunisie ne peut embrayer sur cet Islam là, jugé en privé incompatible avec les exigences du progrès. C'est ce qu'un intellectuel proche du régime a résumé, en ces termes : « ... /Nous avançons/ davantage par référence au passé que sous le signe du présent. D'où le caractère terriblement inactuel d'une partie très importante de notre recherche et de notre enseignement religieux ». (84)

Ce jugement est rationnel. Mais l'intervention de l'Islam dans l'histoire immédiate s'effectue avec une force et une efficacité telles qu'elles rendent caduques les prévisions les plus scientifiques ou plutôt les plus scientifiques. Le Tunisien exilé à Paris consulte plus fréquemment que les psychologues ou les psychiatres, les marabouts venus du Sénégal et du Mali, qui distribuent leurs prospectus à la sortie des métros du 18^e arrondissement et de Clichy. Ils se donnent toujours — en français — le titre de « Docteur en Sagesse ». L'enfant terrible de l'Afrique, Sékou Touré, il y a juste un an, au cours de sa visite à Tunis, a longuement parlé de l'importance de l'Islam, lui qui ne lui permet pas toujours de s'épanouir et surtout il a bien spécifié que l'Afrique noire en use et doit en user sans complexe aucun vis-à-vis des pays arabes, auquel il n'appartient pas en propre (85). En Iran, l'une des plus sanglantes dictatures de notre époque (déjà si riche en la matière) s'est littéralement volatilisée devant la détermination d'un sexagénaire qui a su faire de la foi de son peuple une force de révolution. Et quel symbole de voir l'ancien économiste marxiste Hassan Bani-Sadr, même élu président de la république, à la veille de chaque décision importante venir lui demander son aval et signifier par là qu'au dessus de la légitimité politique et historique, une autre légitimité intervient, spirituelle, qui donne leur crédit aux autres. La révolution iranienne, au-delà des péripéties, que chacun peut apprécier à sa manière, au-delà des propagandes, a révélé à tous les musulmans, *de facto*, ce qui avait toujours été contenu dans le Coran : sa force de frappe de la foi s'exerçant dans le devenir historique. Partout, en Afrique, elle a dynamisé le mouvement islamique et hâté son intrusion dans le débat politique. Cette intrusion s'accompagne, en plus de la remise en question proprement politique et économique, d'une remise en question culturelle, peut-être plus radicale encore. Au cours des années 78 et 79,

(84) A. BOUHIBA in « Rencontre islamo-chrétienne : conscience musulmane et conscience chrétienne aux prises avec les défis du développement. » *Revue du CERES*, Tunis, 1977.

(85) *La Presse* du 26/1/79.

en Tunisie, l'action des « islamites » s'est accélérée, en partant, non seulement des mosquées, où les prêches du vendredi saint se sont transformés en véritables meetings, mais aussi des universités et, fait remarquable, des facultés des sciences. Tous les aspects de la politique du régime sont remis en question, d'une manière peu cohérente, d'ailleurs. Mais, l'essentiel n'est pas là. Comment expliquer que dans un pays où malgré la qualité de leurs militants, malgré la valeur conceptuelle de leurs programmes, malgré la rigueur de leurs analyses économiques, les organisations oppositionnelles de gauche ne soit pas encore parvenues à la mobilisation des masses, le mouvement religieux y soit parvenu lui ? L'essentiel des prédicats relève de la morale : l'observation des prescriptions de l'Islam doit régir la société, sans « modulation » moderniste aucune, tout effort d'adaptation de ces prescriptions originelles à l'époque présente est une hérésie. Et le peuple suit; celà il faut le dire. N'ayant pas la place, ici, de nous étendre sur ce sujet, nous nous bornerons à quelques remarques. La décapitation du mouvement syndical, en janvier 1978, alors qu'il parvenait à mobiliser tous les Tunisiens, a profité, objectivement, au mouvement islamiste (86). On pourrait s'étonner que les militants syndicaux n'aient pas rejoint plutôt l'opposition de gauche. C'est effectivement, aujourd'hui, pour leurs militants un grand sujet de réflexion (parfois amère) (87). Toujours est-il que la dynamique du mouvement religieux a atteint un tel degré qu'à la fin de 1979, le régime a réagi avec vigueur en en interpellant les principaux leaders et en interrompant plusieurs prêches dans les mosquées du pays. Mais l'affaire s'est arrêté là et parce que le régime n'a pas pu aller plus loin et surtout parce qu'une nouvelle forme de contestation, d'une autre nature celle-là, l'affaire de Gafsa, a éclaté en janvier 1980 (nous l'évoquons plus loin). Il faut ajouter que la contestation islamiste n'épargne actuellement aucun Etat musulman. Le dernier trimestre 1979, par exemple, a vu une grande agitation des étudiants algériens, allant dans le même sens.

L'un des éditoriaux du journal « officiel » *L'Action* du mois de novembre 1979 s'intitulait « *Le péril islamique* ». Outre l'étonnement que suscite cette expression, dans un pays à 100 % musulman, elle est idéologiquement révélatrice. Depuis deux décades, la presse officielle du régime a toujours associé le mot péril à des adjectifs tels que *marxiste*, *communiste* ou *Baassiste*, adjectifs à connotation idéologique. Autrement dit, le mouvement islamiste est perçu comme une interpellation idéologique. Cette interprétation n'est pas fautive. Bien entendu, dire que l'Islam représente une nouvelle idéologie serait une erreur historique puisque dès son départ il s'est donné pour tel, et qu'à maintes reprises il a sous-tendu de grandes entreprises qui vont des conquêtes des premiers siècles de l'Hégire à la lutte des tunisiens contre la présence coloniale française, en passant par la formation des empires africains du Mali, du Ghâna et de Gao des XII^e au XVI^e siècles. Ce qui est nouveau, c'est que le mouvement islamiste des années soixante dix et quatre vingt semble réussir là où ont échoué les idéologies libératrices du

(86) Tous les Tunisiens étant musulmans (à part une très faible minorité juive), nous n'employons donc pas d'adjectif *islamique*. Par islamistes, nous désignons tout groupement constitué qui se sert de l'Islam comme d'un tremplin pour mener une lutte politique.

(87) Nous esquissons une réponse dans notre livre déjà cité.

20^e siècle et notamment le marxisme. Malgré son ancienneté, sa forte structuration et le sacrifice de ses martyrs, le parti communiste iranien Toudeh n'a pu mener d'action révolutionnaire « aboutissante » qu'avec la bénédiction de l'Iman Khomeiny. L'Islam rupture idéologique ? Il l'a toujours été. Aujourd'hui il semble s'affirmer plutôt comme une rupture avec les idéologies dominantes, capitaliste et marxiste (avec leurs variantes) en agissant comme une rupture épistémologique : il remet en question les finalités et les modèles opératoires des sciences économiques et sociales.

Voilà, à notre avis, le terrain sur lequel, dans l'avenir, vont se rencontrer ou se confronter les pays du Maghreb et ceux d'Afrique noire, qu'il s'agisse des régimes ou des mouvements qui proposent des alternatives de changement

CONCLUSIONS

I. REPÈRES.

— Le budget tunisien du ministère des affaires étrangères pour les années 1977 et 1978 a été le suivant; en millions de dinars (88).

	1977	1978
Gestion	8,476	9,598
Equipement	2,680	4,810

Ces crédits, bien qu'en accroissement, demeurent très modestes si on les compare aux ambitions affirmées par la diplomatie tunisienne. Ils sont aussi très modestes, comparés aux moyens mis en œuvre par les voisins de la Tunisie et particulièrement par la Libye.

— Le doyen du corps diplomatique à Tunis est SE Charles Aillot-About, Ambassadeur de la Côte-d'Ivoire. Cela prend valeur de symbole, quand on sait quels liens unissent la Tunisie à l'Afrique francophone « modérée ».

— La première femme nommée ambassadeur, au Maghreb, est une Tunisienne. Il s'agit de madame Faïka Farouk, et elle représente son pays en Afrique, au Sénégal. Nous voyons là une intention politique : on envoie à Dakar une diplomate dont la promotion veut signifier la promotion de la femme tunisienne en général. Ainsi l'évolution sociale, sous son jour le moins discutable, se trouve liée à l'attachement à l'Afrique.

— Au début de l'année dernière, et après une longue période d'isolement de son pays, le président Guinéen Ahmed Sékou Touré a effectué une tournée au Moyen-Orient, en Afrique noire et au Maghreb. Sa visite en Tunisie a été entourée de grands égards. Dans plusieurs discours il a insisté sur la solidarité arabo-africaine, sur les liens que crée l'Islam entre Nègres et Arabes (tout en rappelant clairement que l'Islam appartient aux premiers autant qu'aux seconds) et sur la coopération internationale. On a assisté pra-

(88) Un dinar vaut un peu moins de 11 francs français, en 1980.

tiquement à une véritable « normalisation » des relations entre les deux pays,) depuis longtemps en veilleuse. Au terme de son voyage, le président Sékou Touré a envoyé à Bourguiba un télégramme dans lequel, après avoir évoqué « *la coopération fraternelle au service du progrès de nos nations-sœurs et de notre commune religion l'Islam* », il lui apprend qu'il a été élu, pour deux ans par « *les Etats riverains du fleuve Niger et de ses affluents... président... de l'Organisation groupant les Etats du Mali, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Niger, Nigéria et Cameroun* » (89).

Cette visite et ce télégramme méritent deux commentaires.) D'abord, on remarque une similitude : juste après la fin de la guerre du Vietnam et le voyage historique de Nixon à Pékin, la Tunisie avait normalisé ses relations avec la République Populaire de Chine, interrompues quelques années plus tôt. N'est-il pas curieux de voir la reprise de bons rapports avec la Guinée intervenir juste après la reprise de ses relations diplomatiques avec la France, intervenue en 1978 ? D'où le deuxième commentaire : la coopération des pays riverains du fleuve Niger est une nécessité surtout pour les pays enclavés qui le bordent. Elle démontre aussi que le panafricanisme n'est pas dans tous ses aspects une utopie ou un discours démagogique, mais une nécessité économique car plusieurs projets infrastructurels ne peuvent être réalisés à l'intérieur des frontières d'un ou deux pays seulement. Curieusement, l'initiative « panafricaniste » des pays riverains du Niger prend le visage d'une réconciliation entre frères hier ennemis, juste après la normalisation des liens franco-guinéens. Et sans cette réconciliation, rien ne se serait réalisé. Nous avons là un exemple de l'alignement de la Tunisie sur l'Occident et de l'alignement des pays africains francophones sur la politique étrangère française. Cet alignement n'exclut pas la conscience profonde, nous n'en doutons pas, de l'appartenance à quelque chose de commun, sur plusieurs plans et c'est là que réside l'ambiguïté des rapports inter-africains.

II. GAFSA.

Dans la nuit du 26 au 27 janvier de cette année, la ville minière de Gafsa, dans le sud-ouest tunisien, a été attaquée par un groupe armé composé de Tunisiens, évalué diversement, par les autorités du pays, qui ont d'abord avancé le chiffre de 300 hommes pour finir par parler d'une cinquantaine d'assaillants.

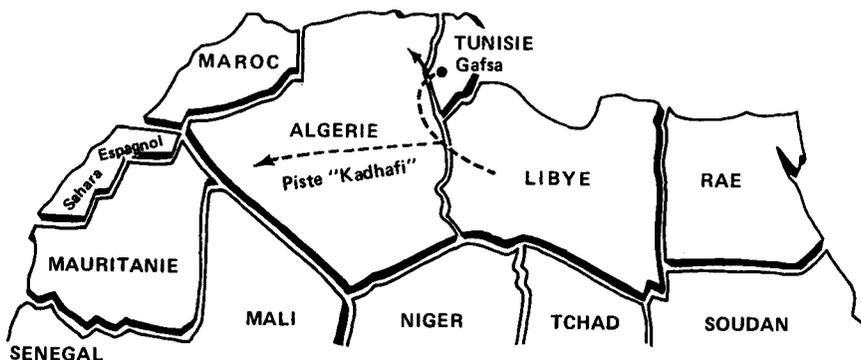
Le gouvernement tunisien a dépêché l'armée pour venir à bout du commando, tâche qui a demandé plusieurs jours. La ville de Gafsa a vécu jusqu'au 3 février un état de siège. Le bilan officiel est de 4 tués, 3 blessés et 42 prisonniers parmi les insurgés, 15 morts et 16 blessés parmi la population civile, 2 morts et 92 blessés parmi les forces de l'ordre (90). Voilà pour les faits. Reste la signification de l'événement. La coïncidence avec l'anniversaire du 26 janvier 1978 ne peut être fortuite. Bien entendu, il n'est pas dans nos intentions, ici, de l'analyser *essentiellement c'est-à-dire en*

(89) *L'Action* du 16/2/80.

(90) Le bilan réel, d'après certaines informations, serait encore plus lourd.

tant que fait politique tunisien, aboutissement prévisible de l'évolution du régime depuis 10 ans (91). Aussi nous arrêterons-nous à ses implications africaines.

Le gouvernement tunisien a fait appel à l'aide militaire française. Il a précisé qu'il s'agissait d'une aide logistique consistant à mettre à sa disposition des moyens de transport aériens. Cela n'est pas très convaincant. L'intervention française est un acte politique, ce que prouvent l'arrivée d'une escadre dans le golfe de Gabès ainsi qu'une suite de déclarations, d'attitudes et d'initiatives surprenantes. La télévision française a couvert l'événement avec une véritable prescience comme si elle savait d'avance, ce qui allait se dire ou se décider à Tunis. Le président de la république tunisienne a réservé son premier commentaire public, à la télévision française plutôt qu'aux média de son pays, de la tribune desquels il est, d'habitude si friand. Le premier ministre, M. Hédi Nouira, a déclaré que la France était intervenue « d'instinct » (92). Le président de la république française, après M. Yvon Bourges, ministre de la défense, allait se faire l'écho de cette justification. Reconnaître ainsi à un pays, quel qu'il soit et surtout à l'ancienne puissance tutélaire, la faculté de se mêler des affaires tunisiennes par « *droit naturel* » rappelle les attitudes de plusieurs rois et chefs africains de la fin du XIX^e siècle et particulièrement celles des Beys qui ouvrirent ainsi toutes grandes les portes du Bardo au protectorat français. Cette « reconnaissance de tutelle » s'inscrit dans la droite ligne de l'approbation tacite de l'intervention française au Zaïre et de la participation de l'aviation française basée au Sénégal et en Mauritanie à la guerre du Sahara Occidental. Qu'on ne prétende pas, surtout, que le soulèvement de Gafsa ne concerne pas l'ensemble du continent mais uniquement le Maghreb. Il s'agit exactement du contraire : cet événement est l'ultime démonstration,



(91) Cf. Ahmed BEN SALAH, « Se libérer pour être indépendants », in *Le Matin* du 5/2/80. Mohsen TOUMI « Après Gafsa », in *Le Nouvel Observateur* du 25/2/80, ainsi que le numéro spécial du journal *L'Unité Populaire* (26) et enfin : Hichem MOUSSA, « La stratégie de la poudre aux yeux », in *Afrique-Asie* du 18/2/80.

(92) Une grande panique semble s'être emparée des gens au pouvoir en Tunisie. Le rôle de Mme Bourguiba et de l'ambassadeur de Tunisie, à Paris, M. Mabrouk, auraient été déterminants pour amener la France à s'engager.

physique, qui convaincra tous ceux qui en doutaient encore que les destins des Nègres et des Arabo-Berbères sont indissociables. Comme ces douloureuses et cruelles épreuves initiatiques qui révèlent au non-initié un monde qu'il ignorait, Gafsa montre aux Tunisiens les plus aliénés que les problèmes de leur pays s'inscrivent dans les cadres arabe et africain, et les obligent à les regarder en face.

Les autorités tunisiennes ont établi que les insurgés de Gafsa ont été entraînés en Libye et armés par ce pays. De l'avis des observateurs les plus divers, cette réalité est aujourd'hui indubitable. En aurait-on douté, d'ailleurs, que les déclarations publiques du colonel Kadhafi auraient levé toute ambiguïté. Le 11 février, il déclarait à l'Agence libyenne JANA : « *Nous considérons le régime tunisien comme un adversaire de la République Libyenne en Libye. La solution logique réside dans la poursuite du combat jusqu'à la disparition de cet adversaire* ». Auparavant, il avait énoncé un principe général : « *Les antagonistes ne peuvent se retrouver face à face que dans la guerre. Cette guerre doit se terminer par l'effacement de cet antagoniste* ». Sa conclusion est claire : « *C'est le régime tunisien qui disparaîtra cette fois-ci. Nous n'admettons aucune médiation, ni paix, ni armistice dans la lutte qui nous oppose au régime tunisien* ». Quelques jours après, dans *Libération*, il ajoutait en parlant de l'intervention de la France : « *L'intervention française en Tunisie nous a fait prendre conscience... qu'une confrontation allait se produire qui risquerait de toucher d'autres régions de l'Afrique du Nord, et peut-être toute l'Afrique* ». En cela le dirigeant libyen n'a pas tort. Mais, revenant à son idée de confrontation, il ajoute : « *Il n'y aura aucune limite à cette confrontation : on ne respectera pas, par exemple, les frontières internationales : il se peut que les Libyens aillent combattre en Tunisie... Les Algériens, aussi* ». Et si ce champ n'est pas assez vaste, conclut M. Kadhafi, « *Nous pourrions amener la nation arabe à rentrer en guerre. Peut-être pourrions nous aussi amener la Russie et l'Amérique à rentrer en guerre* » (93). Réflexion faite, l'excès même de ces propos apaise l'appréhension. Mais n'empêche : l'homme qui les tient à les moyens financiers de ses conceptions et ses initiatives, conjuguées avec d'autres et, surtout, facilitées par la politique des gouvernants tunisiens, pourraient faire

(93) Ces propos méritent un commentaire de notre part, que nous livrons dans cette note, afin de garder à notre article sa cohérence. Le peuple tunisien, et même un récent éditorial du *Figaro* (si peu révolutionnaire) le reconnaissait, se désolidarise complètement du régime tunisien actuel et l'insurrection de Gafsa est une manifestation, entre autres, de sa désaffection. Après la tentative du putsch militaire de décembre 1962, les Tunisiens étaient descendus spontanément dans la rue, pour manifester leur solidarité avec БУРГУИМА. Après Gafsa, et si l'on excepte les « spontanés », arrangées de la « manifestation de Gafsa », il n'y a rien eu. Le PSD en a été même réduit à jouer les clandestins en faisant inscrire, la nuit, sur les murs de Tunis, par ses miliciens des « Vive Bourguiba », à la peinture rouge. Nous avons nous-mêmes, après d'autres Tunisiens, dans notre « Tribune », du *Nouvel Observateur*, mis en avance la responsabilité du régime et condamné les interventions occidentales dans notre pays. Nous n'en sommes que plus fondé pour dire que les Tunisiens n'en mandatent personne pour autant, pour faire la révolution à leur place et surtout pour s'arroger le droit d'intervenir un jour directement dans leur pays. Que ceci soit net. Et pour tout le monde. Nous croyions que certains solliciteurs — indécents en fin de compte, avaient fini par comprendre que le patriotisme des hommes de gauche tunisiens (les responsables et non les aventuriers) et leur envergne politique sont tels qu'il n'y a qu'un seul moyen de convergence avec eux : le respect absolu de leur indépendance. Bien entendu, nous condamnons avec force l'usage raciste et caricatural qui est fait en Europe et en Amérique des « excès », de КАДНАФИ et il a droit à notre entière solidarité.

de la Tunisie le Liban de l'Afrique. Les initiatives libyennes dans d'autres territoires africains, comme on l'a vu, ont même un mérite objectif : elles prouvent géopolitiquement que pour peu qu'on y mette les moyens et que l'on sache le négocier logistiquement, le Sahara n'est plus cet « Isolanti » qui a toujours permis au colonialisme de pratiquer entre le Nord et le reste du continent une politique de cloisonnement. Plus encore, le grand désert (et pas si désert que cela d'ailleurs) s'affirme lui-même comme un lieu géométrique où s'interpénètrent les problèmes du Maghreb et de l'Afrique noire, selon un axe horizontal Est-Ouest. Autrement dit, l'espace et les peuples sahariens se proposent comme une troisième composante, avec ses identités ethnique, culturelle, économique et nationale, qui interpelle tout le Maghreb sans exception.

Le combat que mène à cet égard, le peuple sahraoui est exemplaire.

Or il apparaît justement que les insurgés de Gafsa (pour une partie d'entre eux) ont rejoint Gafsa après avoir traversé l'Algérie selon un axe Nord/Sud-Est et que, d'autre part, l'acheminement de leur matériel, durant des mois avec l'aide du F. Polisario, s'est effectué à travers le Nord du Mali et le Sud-Est algérien.

L'examen de la carte permet de conclure effectivement en faveur de l'emprunt de la « piste Kadhafi » par les colonnes qui ont dû amener les armes et les munitions des insurgés en Tunisie.

La frontière tuniso-libyenne est très surveillée : Gafsa en est fort éloignée alors que, par contre, elle se trouve à quelques kilomètres de la frontière algérienne, et que, de part et d'autre, les populations conservent de multiples liens tribaux et familiaux.

Il faut bien comprendre, d'abord, que la décision de se révolter une fois prise (quelles que soient ces raisons et quel que soit l'avis qu'on puisse émettre) le révolté prend les appuis qu'il trouve, qu'en Algérie, les appuis aient été « locaux » comme le répètent les dirigeants tunisiens pour les minimiser, ils étonnent tout de même, venant d'un pays où l'appareil de l'Etat est omni-présent (94).

(94) Au cours du procès des insurgés de Gafsa, dès que l'inculpé Ezzeddine Chérif aborda ses relations avec l'Algérie, la cour décréta le huit-clos. Mais nous sommes en mesure d'affirmer que ses réponses aux questions des juges sont très troublantes. Bien sûr il a pu soit présenter un récit propre à plaider en sa faveur soit en faire un sous la pression policière. Toujours est-il qu'il apparaît, en gros :

1) que l'opération a été décidée dès le lendemain du 26 janvier 1978;

2) que la plupart des insurgés ont été recrutés parmi les Tunisiens opérant au sein de la multitude de groupes armés du Liban;

3) que les autorités tunisiennes ont été averties à deux reprises que quelque chose allait se passer à Gafsa mais ne semblent pas en avoir tenu compte, ce que confirme d'ailleurs un article du journal *El-Moujahid* daté du 23/3/80, dans un passage fort curieux, en définitive : « Après avoir rappelé le respect par l'Algérie du principe de « Non-immixtion absolue dans les affaires des autres Etats et des autres peuples », le journal écrit : « Il reste que cette position de principe de notre pays ne saurait exclure qu'il puisse se passer certains événements qu'il n'a la possibilité ni de prévenir ni d'empêcher. Ce n'est un secret pour personne que le gouvernement tunisien avait connaissance depuis fort longtemps d'événements qui se préparaient dans l'ombre ».

4) Ezzeddine Chérif, très probablement, a été arrêté par les douanes algériennes dans le sud du pays, en décembre 1978 et emprisonné durant 15 jours.

5) Certains se demandent même s'il ne faudrait pas envisager, à propos de Gafsa, une nouvelle hypothèse, dans laquelle, au niveau des aides étrangères, la Libye ne serait plus qu'un bailleur de fonds.

Qu'ils soient venus du F. Polisario, on peut le comprendre (sans les admettre d'ailleurs). Les Sahraouis interprètent la complicité tuniso-marocaine comme une agression contre leur peuple et ont voulu signifier au régime tunisien qu'ils peuvent rendre la pareille. A ce niveau, leur raisonnement — si l'hypothèse se vérifie car il s'agit toujours de l'examen d'une hypothèse — est politiquement erroné : ils savent pertinemment que l'appui des forces d'opposition tunisiennes les plus crédibles leur est acquis. Leurs contacts au Maghreb et ailleurs dans le monde avec certains de ses militants le leur a suffisamment prouvé par des faits. Or ils n'ignorent pas que ceux qui combattent le régime tunisien le font au nom de la défense de l'indépendance de leur pays et de la souveraineté de leur peuple et en appliquant, sans y déroger un principe clair : ils cherchent les appuis politiques mais ils ne demandent à personne d'intervenir directement dans les affaires de leur pays. Mésestimer la force du sentiment national des Tunisiens est grave. Il ne faut jamais confondre les natures respectives des combats qui se mènent en Afrique, pas plus que la solidarité avec le droit d'intervention et le transfert des responsabilités.

A) *Le recours à l'OUA.*

Souci de ménager l'Algérie, Etat dont la « responsabilité » est un gage de dialogue fructueux, prudence vis-à-vis du F. Polisario dont la cause est de plus en plus populaire auprès des peuples africains ? Toujours est-il qu'en plaidant le dossier de son pays à Addis-Abéba, le 13-2-1980, lors de la 34^e session du Conseil des Ministres de l'OUA, le représentant de la Tunisie, M. Mohamed Ennaceur n'a mis en cause que la Libye :

« Cette opération ne constitue qu'un élément d'une série d'interventions et de tentatives avortées pour porter atteinte à notre sécurité, à notre stabilité et à notre souveraineté ». Mais justifiant aussi le recours à l'OUA, il s'empresse de placer l'affaire dans son cadre panafricain :

« Cette situation concerne aussi la Communauté africaine, et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'en saisir notre Assemblée ».

M. Ennaceur présente ensuite une argumentation juridique qui invoque aussi bien les règles de l'ONU, comme l'article 3, alinéa 9 de la résolution 33-14 sur les « actes de force armée contre un autre Etats », que la Charte de l'OUA qui stipule dans son article 3 « la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque Etat et de son droit inaliénable à une existence indépendante ». Le représentant tunisien rappelle en plus que l'alinéa 5 du même article 3 « condamne sans réserve les activités subversives exercées par des Etats voisins », sa première conclusion est logique et concerne la sécurité et la paix dans le continent africain :

« Il y va de l'existence même de cette organisation et de sa pérennité... Quelle unité pouvons-nous espérer réaliser, entretenir et renforcer, lorsque... les violations de la Charte se répètent et demeurent impunies ? ».

En définitive : *« l'agression de Gafsa... est un outrage à la conscience africaine ».*

Le problème que pose la Tunisie à l'OUA est réel, et, malheureusement, pas le premier dans son genre. Néanmoins l'Etat qui le pose est mal placé pour s'adresser à la conscience africaine. N'aurait-il pas jugé tout à fait compatible avec sa propre conscience africaine l'intervention française au Shaba ? Qu'avait-il entrepris pour combattre l'intervention de l'armée Sud-Africaine aux côtés du FNLA et de l'UNITA pour combattre le régime Angolais ? Certes les manquements ne justifient en aucune manière la prétention affirmée de certains à « faire la révolution » en se substituant aux forces politiques d'autres pays africains mais il ne faut pas, comme le dit un proverbe Gafsaoui justement, « *Louer la providence divine et déféquer dans les blés* ».

Le discours politiques africain de la Tunisie est un discours de pharisien.

B) *L'Afrique et ses moyens.*

Bien qu'elle les mette rarement en pratique (et les contredise souvent même), la diplomatie tunisienne, sur le plan africain, énonce parfois des principes sains et propose des plans d'action cohérents et théoriquement salutaires. Ainsi l'intervention de M. Ennaceur à Addis-Abéba comportait-elle trois propositions susceptibles, selon lui, de dégager « *un consensus politique qui permette d'assurer notre sécurité [celle de tous les Etats membres de l'OUA] et de préserver notre indépendance et notre intégrité territoriale* » :

- a) Auto-discipline des pays dotés d'un potentiel militaire élevé;
- b) obligation pour chaque Etat d'accepter ses partenaires tels qu'ils sont... Et obligation de transférer les conflits et les divergences sur le plan strictement politique à l'exclusion de l'emploi de la force;
- c) solidarité respective avec tout Etat victime de la menace ou de l'emploi de la force.

De quelles actions (effectives) est capable l'Afrique quand elle est ainsi interpellée ? Dans le cas précis de l'affaire de Gafsa, il y a eu deux séries de réponses : des réponses « individuelles » d'abord : le Niger, le Mali, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal se sont résolument rangés aux côtés de la Tunisie. Les déclarations des leaders du club de la francophonie sont « maximalistes ! ». Le président ivoirien, par exemple, a traité Kadhafi « d'ignare et d'inculte » (96).

M. Senghor quant à lui assure, dans une lettre envoyée à son homologue tunisien que « *le Sénégal est solidaire de la Tunisie, pays parmi les plus démocrates* ». Le président malien Moussa Traoré, pourtant directement concerné par les entreprises libyennes, avec la navrante et infantile affaire Médina (97), se montre plus « politique » tout en demeurant ferme : « *Nous*

(95) Toutes les citations qui vont suivre sont extraites du texte intégral de l'intervention du délégué tunisien, publié par *L'Action* du 16/2/80.

(96) *L'Action* du 17/2/80.

(97) MÉDINA a fait parler de lui, à Genève, au volant d'une voiture de milliardaire en affirmant qu'il voulait libérer un certain nombre de pays du Sahel. C'est *Jeune Afrique* qui a révélé ce personnage dont les absurdités n'excusent ni ne font oublier la répression érigée au Mali en système de gouvernement, comme l'attestent les derniers événements qui se sont produits dans ce pays.

souhaitons qu'il y ait une conversion de mentalités chez certains pays riches parmi les pays en développement qui, au lieu d'armer des terroristes devraient emprunter la voie de la coopération fraternelle » (98). L'hebdomadaire *Jeune Afrique*, qui exprime plutôt l'Afrique modérée, résume ainsi son émotion : « L'histoire nous enseigne... qu'il est vain de tenter des accommodements avec eux [des hommes comme Kadhafi]. Il faut, comme pour un homme qui a perdu le contrôle de lui-même, que les voisins, ensemble, fassent ce qu'il faut pour le maîtriser » (99). D'autres Etats ont été plus prudents, à l'image de l'OUA, en définitive. Le rapport définitif de la session d'Addis-Abéba, évoque avec circonspection la plainte tunisienne (après avoir distribué le dossier présenté par la Tunisie comme Document Officiel du Conseil des Ministres).

« Le Conseil des Ministres, préoccupé par ces événements, et sur proposition des autres délégations, a :

Réaffirmé la nécessité pour tous les Etats membres de l'Organisation de respecter les principes de la charte de l'OUA, notamment le respect de souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale des Etats membres et la non-ingérence dans les affaires des autres Etats » (100). La ligue Arabe, deux semaines, plus tard (et elle groupe plusieurs pays africains) ne se montrera guère plus audacieuse bien que sa résolution essaie d'être « constructive », en désignant un comité de conciliation (101).

Il faut que le constat soit clair : l'Affaire de Gafsa est avant tout une affaire politique tunisienne. Le procès des insurgés s'est terminé sur un impitoyable verdict : 15 condamnations à mort (dont celles de Ezzeddine Chérif et Ahmed El Merghenni) et 25 peines de travaux forcés à perpétuité ou de prison, pour un total de 60 prévenus. Les 13 condamnés à mort qui se trouvaient aux mains des autorités tunisiennes ont été exécutés le 17 avril 1980. Ce n'est pas sur le plan diplomatique que cette affaire mérite sa véritable réponse; les accusations contre la Libye n'éclairent pas toutes les ramifications étrangères — absolument établies — de l'affaire et à la limite, l'opinion publique a peut-être été tacitement tenue dans l'ignorance de bien

(98) Cité par *L'Action* du 16/2/80.

(99) Editorial de Béchir BEN YAHMED du numéro du 2/2/80 (*Jeune Afrique*).

(100) *L'Action* du 16/2/80.

(101) Voici le texte des cinq décisions de la Ligue Arabe :

« ...Le conseil décide :

- 1) De réaffirmer les dispositions de l'article 8 de la Charte de la Ligue des Etats arabes quant au droit de chaque Etat à la souveraineté, à l'indépendance, à la non-ingérence dans ses affaires intérieures et au respect dû au régime en place.
- 2) De réaffirmer l'engagement des Etats arabes à régler leurs différends dans un cadre arabe.
- 3) D'inviter les gouvernements tunisien et libyen à mettre à toute forme de campagnes échangées entre eux dans tous les domaines et à s'employer à normaliser les rapports entre les deux pays.
- 4) De former un comité composé des ministres des affaires étrangères d'Irak, de Syrie et de Koweït, ainsi que d'un représentant du secrétaire général, lequel comité est chargé de contacter les gouvernements tunisien et libyen afin de mettre en application la présente décision.
- 5) La présente session reste ouverte et le comité aura toute latitude de convoquer la réunion du conseil en cas de non-application de cette décision et ce, pour prendre toute mesure nécessaire. » Cette déclaration a été publiée dans *L'Action* du 29/2/80.

des éléments, par tout le monde (102); sur le plan africain, une fois de plus l'impuissance du continent et sa faiblesse ont été établies et c'est à ce dernier point que nous nous attacherons ici.

III. L'INTELLIGENCE TRAHIE.

On éprouve un sentiment de regret, quand on considère le discours africain de la Tunisie. Nous parlions plus haut de propos pharisiens. Si l'on y regarde de plus près, on y trouve une intelligente audace que la pratique politique contredit, dénature. L'action accuse une sorte de « baisse de qualité ». Elle apparaît comme une sorte de self-trahison. Recevant, il y a un an, le président guinéen Ahmed Sékou Touré, M. Nouira avait analysé la situation en Afrique avec acuité, profondeur et... prémonition. Certains passages de son discours, prononcé, curiosité de l'histoire, le 26 janvier 1979, méritent d'être longuement cités :

« Les contradictions qui subsistent dans notre propre continent... représentent souvent la séquelle d'une injustice commise par le vieil ordre colonial. C'est pourtant à partir de nos propres affrontements que les interventions étrangères sont rendues possibles... L'escalade des agressions militaires au sein du Tiers-Monde est une menace directe pour la stabilité nécessaire à notre développement... L'Afrique paie un lourd tribut à cette nouvelle politique de la canonnnière : l'accroissement consécutif des ressources consacrées à renforcer la capacité défensive, la contagion de l'armement intensif sans raison valable, le regain des alliances militaires représentent un recul de la politique de coopération et de solidarité africaines et un affaiblissement du sentiment d'indépendance et de la volonté de non-alignement » (103).

Nous avons là un réquisitoire sans complaisance contre.. la politique étrangère tunisienne en général et africaine en particulier. L'alignement du pays sur l'Occident le met dans une position plus qu'inconfortable, dangereuse, dans le Nord de l'Afrique qui redécouvre son africanité à travers l'émergence de sa dimension saharienne. Ainsi, l'ancienne Ifriquia se trouve physiquement coincée enveloppée, entre ses deux voisins de l'Est et de l'Ouest, l'Algérie et la Libye. Et ce sont deux arsenaux, bien que nous ne mettons pas sur le même plan ni les motifs pour lesquels s'accroissent les armes dans les deux pays, ni l'usage politique qui en est fait (104). L'analyse de M. Nouira est aussi un réquisitoire contre l'ensemble des Etats africains qui maîtrisent de moins en moins leur devenir. Malgré leur dépendance alimentaire, leur dépendance énergétique, la détérioration, à

(102) Les maladresses des déclarations des dirigeants libyens ont permis à la propagande tunisienne — qui ne l'a cédé à celle de ses voisins ni en affabulation ni en...bêtise — de tout mettre sur le compte de M. Kadhafi, opérant ainsi un transfert de responsabilités très curieux et qui ne trompe personne quant aux motivations profondes des Tunisiens qui ont pris les armes.

(103) *La Presse* du 26/1/80.

(104) L'image de l'étau n'est pas à négliger. Vivre cet étau, bien entendu, n'est pas possible et le desserrer par la force, outre que ce serait un suicide politique, est une tâche cyclopéenne pour les maigres moyens de la Tunisie : à peine 90 chars, moyens et légers, moins de 70 avions, dont un bon nombre d'appareils d'entraînement, même pas une dizaine d'hélicoptères et 1600 missiles sol-sol et air-air.

leurs dépend des termes de l'échange, une dette au service qui « vampirise » leur croissance, malgré cette faiblesse économique, le taux d'accroissement des dépenses militaires du continent, depuis 1975, dépasse 15 % par an. On équipe en « major weapons » et selon un rythme qui augmente de 500 % entre 1974 et 1979, des armées qui n'en maîtrisent nullement l'usage, se trouvent dépendantes des pays développés de l'amont à l'aval et ont montré, depuis vingt ans, que leur mission consiste surtout à prendre le pouvoir. Or, ce que coûte un bombardier prototype équivaut au salaire de 250 000 instituteurs, par exemple, à ce que coûterait l'édification et l'équipement de 30 facultés scientifiques capables de recevoir chacune 1 000 étudiants ou, enfin aux prix de 75 hôpitaux. En 1979, 34 pays africains ont consacré 4 milliards de dollars au chapitre de la défense nationale. Ce chiffre prend toute sa signification, comparé à d'autres indicateurs : si l'on calcule la moyenne arithmétique des deux évaluations des besoins de l'Afrique en capitaux de développement à long terme pour la période 1976-89 en combinant les hypothèses respectives de la BIRD et du Club de Dakar, on obtient le chiffre de 18 000 millions de dollars. Or l'ensemble des aides bilatérales et multilatérales prévues pour la même période n'est que de 12 000 millions de dollars. Ces aides seront financées en grande partie par des pays développés. Or ce sont ces mêmes pays qui encaissent la quasi majorité des quatre milliards de dollars dépensés en Afrique pour les armements. En 1978, le commerce des armes était contrôlé par trois nations, dans les proportions suivantes :

Pays vendeurs	Part dans l'ensemble	Valeurs bruts
1) USA	47 %	9 654 millions de dollars
2) URSS	27 %	5 412 millions de dollars
3) France	11 %	2 228 millions de dollars

Pour ce qui est de la France, si liée aux pays africains, il est intéressant de comparer les 2 228 millions de dollars que lui rapporte la vente (tous azimuts) des armes à la somme qu'elle consacre à l'aide au Tiers-Monde. Cette somme est de 6 863 millions de francs, soit 1,44 % du budget de la France et 0,3 % de son produit national Brut. Convertie en dollars, en prenant la parité moyenne de 4,4, cette somme se monte à 1 559,77 millions.

L'aliénation économique des pays africains apparaît le plus dans leurs échanges. Bien sûr, ces échanges sont encore handicapés par l'absence d'infrastructures de communication adéquates (fait qui a empêché, par exemple, lors de la sécheresse dans le Sahel de la première moitié des années soixante dix, l'acheminement des vivres), comme par la non-convertibilité des monnaies africaines. Mais il y a d'autres facteurs qui interviennent encore et qui ont pour origine des décisions politiques : barrières douanières, extraversion des centres de décision et de dispatching des biens et marchandises (l'essentiel des échanges entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest transite par Marseille), industrialisation non accumulative de capitaux car sous-traitante; inclusion, enfin, d'Etats comme la Tunisie dans la distribution internationale du travail qui lui enlève toute

autonomie décisionnelle. Comment s'étonner, dans ces conditions que les échanges inter-africains atteignent à peine 8 % de leur commerce extérieur ? Comment les Africains peuvent-ils, dans cette condition de faiblesse et de dépendance affirmer toute intention de rupture avec le néo-colonialisme ? Certains n'hésitent pas à invoquer l'ensemble de la Chine Populaire et à rappeler qu'elle a consommé cette rupture, grâce à son capital humain. Mais ce qui a été possible (et l'a-t-il vraiment été ?) avec 800 000 000 de Chinois répartis sur 9 780 000 km² ne l'est pas nécessairement avec 350 000 000 d'Africains éparpillés sur 30 224 000 km². Sans dire que les Chinois ont agi dans un cadre politique cohérent, uni, alors que les Africains agissent dans la désunion et qu'en Afrique du Sud l'impérialisme, même celui qui invoque les Droits de l'Homme, permet la mise au point des armes nucléaires et des équipements les plus sophistiqués pour s'assurer à la pointe du continent, les moyens de ses contrôles et de la préservation de ses intérêts. La réalité économique apparaît autrement que l'on essaie de la présenter, à Tunis, à Dakar ou chez leurs protecteurs occidentaux : elle n'est pas autonome. Elle ne trouve son sens que dans un cadre politique et en procédant d'une volonté idéologique. Prétendre dès lors que les accords de Lomé entre les pays africains et la CEE ou les accords de la même CEE avec les pays du Maghreb (La Tunisie aimerait être encore plus intégrée à la Communauté européenne), que le dialogue Nord-Sud ou que le fameux dialogue tripartite euro-arabo-africain vont aider à résoudre les problèmes de l'Afrique et d'abord les problèmes des Africains entre eux n'a pas de sens. La Société Africaine du Caire, l'année dernière, avait invité le politologue nigérian Bolagi Akinyémi, directeur de l'Institut des Relations Internationales de Lagos qui a animé un séminaire ayant pour thème « L'Afrique des années 80 ». Au cours des débats, on lui posa la question suivante : *« Vous avez mentionné le dialogue afro-européen et les conventions de Lomé. Or nous avons entendu le président Giscard d'Estaing évoquer le dialogue tripartite euro-afro-arabe. J'aimerais savoir ce que vous pensez sur ce sujet »*. La réponse fut : *« ...Je ne pense pas que nous pourrions tirer un quelconque profit de ce dialogue... Premièrement : pourquoi laissons-nous de côté le Japon, les USA et l'Union Soviétique ? Deuxièmement : étant donné que le dialogue Nord-Sud s'est avéré stérile, quelle utilité avons-nous à en engager un autre ? (...) Quand l'Europe sera confrontée à une pénurie générale de matières premières, nous nous verrons soumettre diverses propositions qui, apparemment, prendront le visage de projets séduisants mais qui, en réalité, se révéleront être simplement de nouveaux stratagèmes pour obtenir ces matières premières. Je ne vois donc aucune utilité à ce dialogue et il soulève en moi beaucoup de doutes »* (106).

(105) Ces informations sont extraites de deux numéros de la revue française *Actual-Développement*, le 14 et le 32, datés d'avril 1976 et d'octobre 1979, ainsi que de la livraison de 1979 de « *World armaments and Disarmament* », Sipri yearbook 1979, publié par le Stockholm International Peace Research Institute.

(106) « *Risalat Ifriqya* », n° 4, de juillet 1979, publication de la Société Africaine du Caire, en arabe. Traduction française de l'auteur.

IV. LE POIDS DES NATIONS.

Pour l'heure, donc, les moyens d'action économiques de l'Afrique sont faibles. De quel poids alors, peut-elle peser dans les affaires de la planète et en premier lieu dans ses propres affaires ? Autrement dit, peut-on être faible et indépendant ? Peut-on être « petit » et avoir, par exemple, une politique étrangère ? La présence diplomatique et, partant, la participation à l'élaboration de grands desseins sont-elles directement proportionnelles à la superficie d'un pays (ou d'un continent), à sa densité démographique, à son poids économique, à son potentiel militaire ? N'y-a-t-il en ce domaine d'autres critères que matériels ? Les Tunisiens ont toujours soutenu que d'autres critères existent, tels que le rayonnement culturel et la personnalité des dirigeants qui donnent aux petites nations un « poids moral ». M. Ennaceur l'a d'ailleurs rappelé à Addis-Abéba : « *Nous n'avons guère d'autre force que la force morale et politique de la famille africaine* ». Et cela n'est pas entièrement faux. Durant les années soixante, M. Mongi Slim, ancien ministre tunisien des affaires étrangères, avait présidé l'Assemblée Générale des Nations Unies et son nom avait même été sérieusement cité pour le secrétariat général de l'ONU. Bourguiba, surtout, a joui d'une notoriété internationale sans commune mesure avec l'importance « matérielle » de la Tunisie. Cela a été le cas aussi de Nasser et N'Krumah. Chacun à sa manière et pour servir des desseins différents, tous les trois se sont proposés pour unir, fédérer d'autres peuples que les leurs, tous ont donné l'impression d'être à l'étroit dans le cadre restreint de leurs pays respectifs. Chacun d'eux s'est allié à une grande puissance — avec plus ou moins de marge d'action personnelle — et s'est opposé à une autre. Tous les trois se sont réclamés du neutralisme mais nous ne croyons pas qu'ils l'aient observé. Nous ne croyons pas qu'ils pouvaient y parvenir d'ailleurs. A un moment donné, la politique internationale accaparait toute l'énergie de Bourguiba et, devant ses compatriotes admiratifs, saoulés d'espaces planétaires, fiers ou bien sceptiques, atteints par le vertige, dépassés, il traitait de tout, du Congo à l'Asie du Sud-est en passant par la Palestine. Devant le « mondialisme bourguibien » des années soixante (107) on ne peut manquer de se poser une question : ce dirigeant d'un petit pays n'a-t-il pas été manipulé par les grands qui, tablant sur sa « Vanité de puissance » lui ont permis de s'élever dans les discours, tout en lui faisant exécuter de basses besognes ? Une telle hypothèse ne permet-elle pas de donner sa cohérence à la politique africaine de la Tunisie, tiraillée entre les grands desseins et les petites manœuvres ? Et en généralisant, ne peut-on pas dire que bien des leaders appelés « charismatiques » n'ont eu pour seul charisme que la faculté qui n'engageait nullement le réel, de faire miroiter devant des peuples encore

(107) Après 1967, la santé de Bourguiba va l'obliger à réduire ses activités et c'est la politique étrangère qui pâtira le plus de cette réduction. La répression contre les opposants de toutes sortes qui commence à cette même période et qui dure encore va peu à peu ternir sur le plan international l'image de marque de la Tunisie tandis que de nouvelles figures africaines s'imposent, comme le président algérien Boumediène.

baignant dans l'euphorie de l'indépendance juvénile, des visions dont la grandeur future leur faisait oublier les difficultés du présent ?

Il faut se rendre à cette évidence que le prophétisme, conservateur ou progressiste, par ses ambitions, postule immanquablement des rapports hégémoniques. Qu'il soit le fait des soumis ou des zéloteurs, il ne peut qu'entraîner, aujourd'hui, l'établissement de rapports rationnels entre les pays africains. Ceux-ci n'ont pas plus besoin des « colonisés génétiques », apôtres d'un nouveau Commonwealth, que des pétroliers qui attribuent à leur génie propre les pouvoirs de leurs dollars, veulent acquérir les peuples comme ils achètent des usines clés-en-main et attendent des milliards, qui leur ouvrent les portes de Dassault ou des usines de l'Oural, qu'ils leur livrent la clé du devenir universel. Timidement, une nouvelle génération de dirigeants africains semble émerger qui, au moins, ont en commun le rejet de ces délires anachroniques. A part cela, ils diffèrent (et pour certains radicalement) dans leurs démarches. Les uns croient que l'Afrique ne peut que choisir entre les USA et l'URSS (et leurs substituts) Washington venant arrêter une révolution et Moscou venant l'imposer, tandis que les autres postulent que l'on peut échapper à ce déterminisme, pour peu que l'on permette aux peuples d'intervenir et de « casser le jeu ». Ils opposent ainsi à la théorie des jeux, la stratégie des pouvoirs populaires.

Mohsen TOUMI